



AMBITION BLEUE

— 2025-2032 —

STRATÉGIE HAUTE PERFORMANCE
DU SPORT FRANÇAIS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



SOMMAIRE



AVANT-PROPOS 4

PARIS 2024 : UN TOURNANT HISTORIQUE6

PARIS 2024 : OBJECTIFS ATTEINTS ET BILAN RECORD 8

AMBITION BLEUE : NOUVEAU MODÈLE DE PERFORMANCE DU SPORT FRANÇAIS 12

ENSEIGNEMENTS PARIS 2024 : ÉVALUATION SANS CONCESSION 14

UNE AMBITION AFFIRMÉE 18

AMBITION BLEUE 2025-2032 20

NOTRE AMBITION22

ORIENTATION 1 : RÉUSSIR ENSEMBLE 24

Un modèle qui poursuit
son évolution 24

Une œuvre collective,
un pilotage affirmé 26

Des moyens à la hauteur
des ambitions fixées 27

ORIENTATION 2 : INSTALLER NOTRE CULTURE DE LA PERFORMANCE30

Mieux identifier, mieux cibler,
mieux accompagner..... 30

Consolider l'ADN
de la performance française 31

Continuer à investir
dans le secteur paralympique..... 35

ORIENTATION 3 : PRÉPARER LES VICTOIRES DE DEMAIN..36

Soutenir les générations futures 36

Une victoire toujours
plus responsable..... 37

Mieux accompagner les trajectoires
professionnelles des cadres..... 39

ORIENTATION 4 : INNOVER POUR CONTINUER À PERFORMER..... 40

Développer une culture de l'innovation,
de la recherche et de la DATA 40

Mobiliser l'IA au service
de la Haute performance 41

DES ACTIONS AU SERVICE D'UNE AMBITION..42

IDENTIFICATION DES CIBLES PRIORITAIRES 44

ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRATIONS..... 48

Projet Paralympique..... 52

ACCOMPAGNEMENT ATHLÈTES 58

ACCOMPAGNEMENT ENTRAINEURS 64

ACCOMPAGNEMENT TERRITOIRES 68

ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA PERFORMANCE74

UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE POUR LES JEUX.....82

« GAGNER AUX JEUX »..... 84

MAISON DE LA PERFORMANCE 86

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES HIVER. 88

Milano-Cortina 2026..... 89

Alpes françaises 2027..... 90

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ÉTÉ.....92

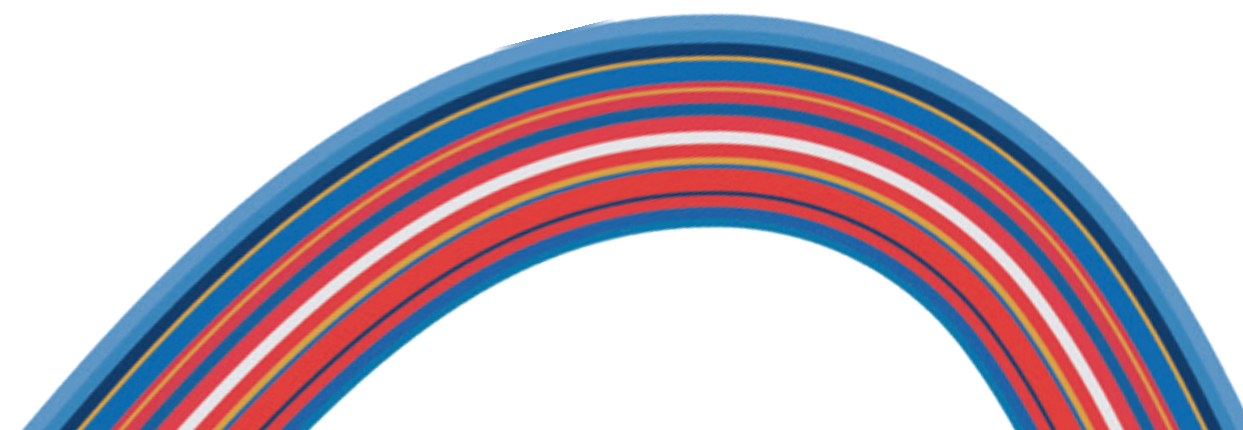
Los Angeles 2028..... 92

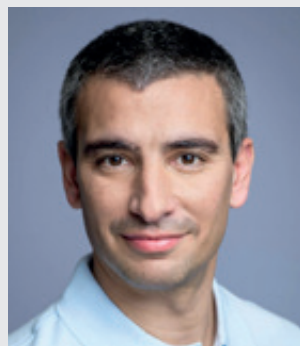
Brisbane 2032..... 93

SYNTHÈSE AMBITION BLEUE 94

TABLEAU DE SYNTHÈSE 96

CONCLUSION 98





Yann CUCHERAT

Manager Général de la Haute Performance

« Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont marqué un tournant historique pour le sport français. Si les performances exceptionnelles des athlètes sont avant tout le fruit de leur travail et de l'engagement de leurs entraîneurs, de leurs staffs et de leurs fédérations, force est de constater que la stratégie Ambition Bleue 2020-2024, conçue et déployée par Claude ONESTA et l'équipe du pôle Haute Performance de l'Agence nationale du Sport, a démontré toute sa pertinence. La mission confiée a été accomplie avec succès grâce à un accompagnement structurant et innovant mais j'ai toujours considéré **les Jeux de Paris 2024 comme un point de départ et non comme un aboutissement**.

Dans le sport de haut niveau et encore plus lorsqu'il est question de Haute Performance, le statu quo n'existe pas. Mes différentes expériences olympiques comme gymnaste n'ont eu de cesse de me le rappeler. Pour rester parmi les meilleures nations, il est impératif de toujours **se réinventer**, **d'anticiper** les évolutions et **d'adapter** sans cesse notre accompagnement aux exigences du très haut niveau. Face à une concurrence mondiale en perpétuelle progression, nous avons conduit une évaluation approfondie : analyses internes et externes, retours d'expérience des fédérations, débriefings avec les acteurs du sport français...

De ce bilan collectif est née une stratégie renouvelée : la stratégie de performance **AMBITION BLEUE 2025-2032**.

Notre ambition est claire : **inscrire durablement la France au plus haut niveau olympique et paralympique**.

Les athlètes, par leur exemplarité, offrent à la jeunesse un modèle de résilience, de solidarité et d'exigence. Le sport est bien plus qu'une compétition, c'est **une école de la vie** qui nous confronte à l'effort, au respect, ou encore à l'acceptation des différences.

C'est avec cette vision élargie que nous voulons structurer l'avenir de la Haute Performance en France. Tout comme le programme **Gagner en France**, qui a contribué à la réussite de Paris 2024, nous mettrons un point d'honneur à **fédérer tous les acteurs du sport français** et à garantir une cohérence d'action sur le long terme. Grâce aux ressources mobilisées par l'État, nous pouvons penser au-delà du cycle olympique et paralympique en cours,

en inscrivant chaque fédération dans une **stratégie à 10 ans**. De **Milano-Cortina 2026 à Brisbane 2032**, en passant par **Los Angeles 2028** et, évidemment, les **Jeux d'Hiver dans les Alpes Françaises en 2030**, nous nous devons de bâtir ensemble une trajectoire structurée et ambitieuse.

Depuis la fin des Jeux de Paris 2024, le contexte national a profondément évolué. Les enjeux budgétaires se renforcent, et cette exigence de maîtrise des dépenses est légitime et doit être une opportunité pour optimiser notre action. Je sais aussi - et Paris 2024 l'a démontré de manière éclatante - que les moyens engagés par l'État et nos partenaires ont été décisifs pour atteindre un tel niveau de performance. D'autant que nos partenaires et concurrents - comme la Grande-Bretagne, l'Australie ou l'Allemagne - poursuivent des investissements massifs pour consolider leur puissance sportive. Préserver et ajuster nos moyens, après l'effort collectif consenti pour faire de Paris 2024 un succès, est essentiel pour continuer à faire rayonner le sport français.

L'Agence s'est affirmée comme un pilier essentiel de la Haute Performance, portant une vision ambitieuse et fédératrice pour le sport français. Grâce à son expertise, son accompagnement des différents acteurs et son partenariat étroit avec les fédérations et le mouvement sportif, elle a su démontrer son efficacité et son utilité publique. Aujourd'hui, son rôle est reconnu par tous : il s'agit de le renforcer pour garantir à la France une place dans l'élite du sport mondial.

Dans ce contexte, il est indispensable de redonner des repères, de tracer une ligne directrice et **d'embarquer tout le sport de haut niveau français dans son couloir de performance**. C'est à cette condition que nous pourrions capitaliser sur les réussites de Paris 2024 et **inscrire durablement la France parmi les grandes nations olympiques et paralympiques**.

Pour y parvenir, il est essentiel d'assurer une progression continue et durable de la Haute Performance, afin que les réussites de Paris 2024 s'inscrivent dans le temps. Plusieurs leviers seront mobilisés : le renforcement des projets de performance fédéraux (PPF), la construction de parcours de développement cohérents pour les athlètes et les entraîneurs, l'appui accru des sciences du sport, de la médecine et de l'analyse de la performance, ainsi qu'un accompagnement structuré au plus près des athlètes et des territoires.

Cette approche vise à **élargir les viviers de talents** au-delà des filières classiques, en valorisant les dynamiques locales et nationales. Elle doit permettre d'ériger un modèle plus solide, en assurant à chacun les conditions de réussite, quel que soit son point de départ, et en favorisant une plus grande équité dans l'accès aux parcours d'excellence.

Les défis qui nous attendent sont immenses, mais ils sont à la hauteur des enjeux que nous portons. Ensemble, avec tous les acteurs du sport français, le pôle Haute Performance (HP) souhaite impulser et construire un projet qui assure aux fédérations, aux entraîneurs et aux athlètes **d'atteindre l'excellence sur les terrains de sport tout en s'épanouissant pleinement dans leur projet de vie**. »

PARIS 2024 : UN TOURNANT HISTORIQUE

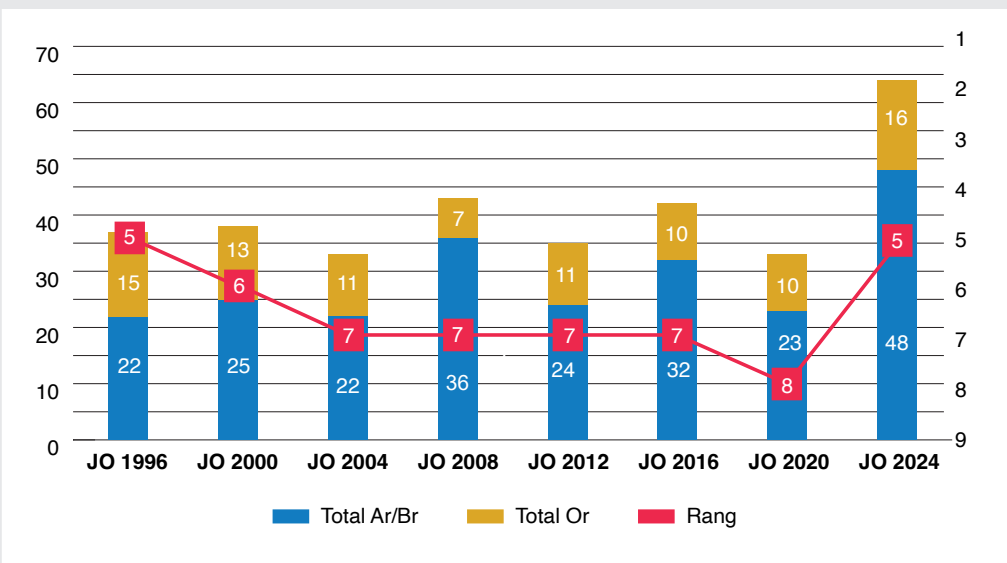


OBJECTIFS ATTEINTS ET BILAN RECORD

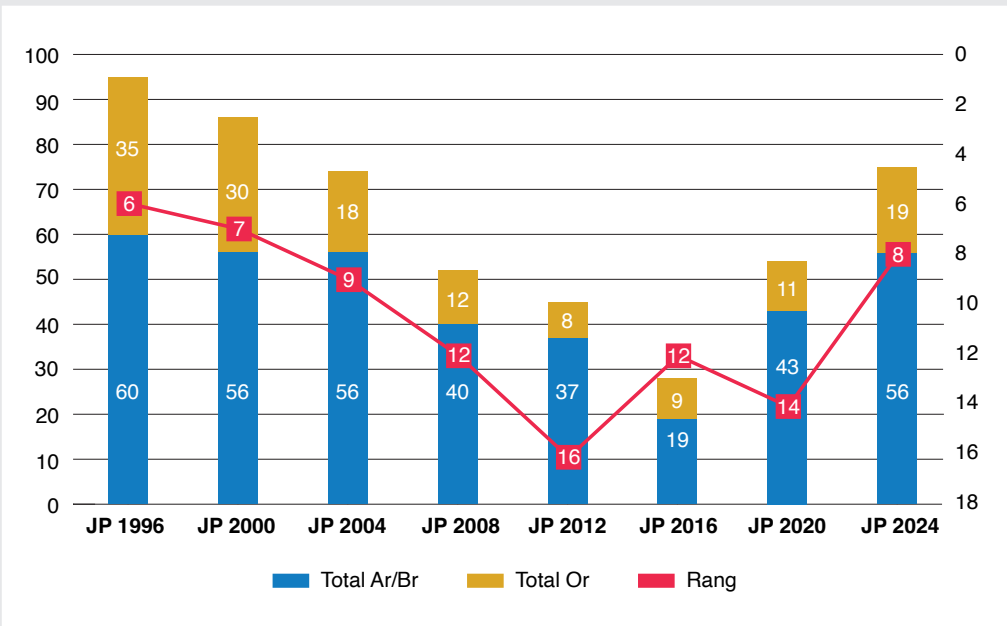


Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 resteront comme une édition de référence pour le sport français. Tous les objectifs fixés ont été atteints, voire dépassés, et plusieurs records historiques ont été établis.

Résultats de la France aux Jeux Olympiques



Résultats de la France aux Jeux Paralympiques



Des objectifs ambitieux pleinement réalisés

Aux Jeux Olympiques (JO), la France a terminé à la 5^e place du tableau des médailles et 4^e en volume de médailles, signant ainsi sa meilleure performance depuis 1900. Elle est devenue également 1^{re} nation européenne.

Aux Jeux Paralympiques (JP), la France a terminé à la 8^e place au tableau des médailles et 6^e en volume de médailles, avec des résultats supérieurs à ceux d'Athènes 2004, tant en nombre de médailles qu'en titres. La France s'est classée également 5^e nation européenne.

Des performances en nette progression

Les résultats ont traduit une dynamique forte de progression.

La stratégie Haute Performance a permis un élargissement notable du nombre de disciplines médaillées, passant ainsi de 19 aux JO de Tokyo à 32 disciplines (2^e nation derrière les USA).

Aux JP, la progression est moins importante puisque nous sommes passés de 14 disciplines médaillées à Tokyo à 15 à Paris, plaçant la France à la 4^e place derrière les nations du Top 3.

Deux indicateurs clés illustrent également cette montée en puissance :

LE TAUX DE CONVERSION* (transformation des médailles mondiales en médailles olympiques) a progressé. Un bond remarquable qui a replacé la France au niveau des meilleures nations.

49% → **81%**
TOKYO 2020 → PARIS 2024

Tableau de synthèse :

	USA	CHN	JPN	AUS	FRA	NED	GBR	KOR	ITA	GER
JO 2024	91,97%	105,81%	59,21%	81,54%	81,01%	62,96%	74,71%	91,18%	56,16%	54,10%
JO 2020	85,61%	101,15%	85,29%	70,77%	49,25%	72%	95,59%	62,50%	65,57%	53,62%
JO 2016	102,54%	72,16%	87,23%	54,72%	56%	38%	91,78%	70%	65,12%	51,22%
JO 2012	107,29%	98,91%	82,61%	60,34%	54,69%	71,43%	90,28%	90,91%	58,33%	52,38%

LE TAUX DE RÉALISATION du potentiel identifié à la veille des Jeux était également très élevé :

75%

JO PARIS 2024

85 potentiels identifiés (J-1) pour
64 médailles réalisées

84%

JP PARIS 2024

89 potentiels identifiés (J-1) pour
75 médailles réalisées

* Le taux de conversion n'est pas calculé pour les Jeux Paralympiques par manque de compétitions de référence comparables aux épreuves des Jeux.

Tout au long de l'olympiade et de la paralympiade, **les performances des athlètes inscrits dans la Cellule Perf ont été étudiées et pondérées** au regard de la dynamique dans laquelle s'inscrivaient les dernières performances, des retours issus du terrain (état de forme, environnement...) et enfin de l'évolution des performances de la concurrence.

Une place confirmée parmi les grandes nations sportives

Dans un environnement mondial très compétitif, la France a su se distinguer.

Aux JO, la France a présenté le deuxième meilleur pourcentage d'augmentation du nombre de titres, suivie de près par les Pays-Bas. Elle améliore son rang (+ 60% de médailles d'or) et double quasiment son nombre de places obtenues sur les podiums.

Aux JP, la France a enregistré la plus forte progression en nombre de titres (+73 %) devant l'Italie.

→ HOME-ADVANTAGE :

Pour les JO, la France s'est située dans la moyenne des nations sur la progression au nombre de titres.

Pour les JP, la France a présenté le deuxième pourcentage de progression derrière le Japon qui n'avait pas obtenu de titre à Rio 2016 contre 5 à Londres 2012.

Jeux Olympiques					Jeux Paralympiques				
TOTAL 1	ÉDITION	JO-1	JO HOME	ÉVOLUTION JO HOME / JO-1	TOTAL 1	ÉDITION	JP-1	JP HOME	ÉVOLUTION JP HOME / JP-1
USA	1996	35	44	↗ 25,7%	USA	1996	75	46	↘ 38,7%
AUS	2000	9	16	↗ 77,8%	AUS	2000	42	63	↗ 50%
GRE	2004	4	6	↗ 50%	GRE	2004	4	3	↘ 25%
CHN	2008	32	48	↗ 50%	CHN	2008	63	89	↗ 41,3%
GBR	2012	19	29	↗ 52,6%	GBR	2012	42	34	↗ 19%
BRA	2016	3	7	↗ 133,3%	BRA	2016	21	14	↘ 33,3%
JPN	2020	12	27	↗ 125%	JPN	2020	0	13	-
FRA	2024	10	16	↗ 60%	FRA	2024	11	19	↗ 72,7%

Une transformation engagée

Au-delà des résultats bruts, ce bilan positif est le reflet d'une transformation engagée du modèle de performance français. L'efficacité accrue, la capacité d'anticipation et la cohérence de la stratégie mise en œuvre ont porté leurs fruits. Paris 2024 a ainsi marqué un tournant historique pour le sport français.

JO PARIS 2024							JO TOKYO 2020						
RANG	PAYS	1	2	3	TOTAL	Δ	RANG	PAYS	1	2	3	TOTAL	
1	USA	40	44	42	126	0	1	USA	39	41	33	113	
2	CHN	40	27	24	91	0	2	CHN	38	32	19	89	
3	JPN	20	12	13	45	0	3	JPN	27	14	17	58	
4	AUS	18	19	16	53	↗ +2	4	GBR	22	20	22	64	
5	FRA	16	26	22	64	↗ +3	5	ROC	20	28	23	71	
6	NED	15	7	12	34	↗ +1	6	AUS	17	7	22	46	
7	GBR	14	22	29	65	↘ -3	7	NED	10	12	14	36	
8	KOR	13	9	10	32	↗ +8	8	FRA	10	12	11	33	
9	ITA	12	13	15	40	↗ +1	9	GER	10	11	16	37	
10	GER	12	13	8	33	↘ -1	10	ITA	10	10	20	40	

JP PARIS 2024							JP TOKYO 2020						
RANG	PAYS	1	2	3	TOTAL	Δ	RANG	PAYS	1	2	3	TOTAL	
1	CHN	94	76	50	220	0	1	CHN	96	60	51	207	
2	GBR	49	44	31	124	0	2	GBR	41	38	45	124	
3	USA	36	42	27	105	0	3	USA	37	36	31	104	
4	NED	27	17	12	56	↗ +1	4	RPC	36	33	49	118	
5	BRA	25	26	38	89	↗ +2	5	NED	25	17	17	59	
6	ITA	24	15	32	71	↗ +3	6	UKR	24	47	27	98	
7	UKR	22	28	32	82	↘ -1	7	BRA	22	20	30	72	
8	FRA	19	28	28	75	↗ +6	8	AUS	21	29	30	80	
9	AUS	18	17	28	63	↘ -1	9	ITA	14	29	26	69	
10	JPN	14	10	17	41	↗ +1	10	AZE	14	1	4	19	
11	GER	10	14	25	49	↗ +1	11	JPN	13	15	23	51	
12	CAN	10	9	10	29	↗ +11	12	GER	13	12	18	43	
13	UZB	10	9	7	26	↗ +3	13	IRI	12	11	1	24	
14	IRI	8	10	7	25	↘ -1	14	FRA	11	15	29	55	

AMBITION BLEUE : NOUVEAU MODÈLE DE PERFORMANCE DU SPORT FRANÇAIS



Confrontée à un environnement international de plus en plus concurrentiel, la France a engagé dès 2019 une transformation profonde de son modèle du sport de haut niveau, en créant l'Agence nationale du Sport et son pôle HP.

Une double ambition : transformer et performer

La stratégie, formalisée dans le projet **Ambition Bleue** dès 2020, a permis de structurer une action à deux niveaux :

RÉFORMER

en profondeur pour bâtir
une performance durable

RÉUSSIR

un plan d'urgence pour
accroître le rendement
en médailles à Paris

La méthode reposait sur une approche agile, centrée sur l'athlète et son entraîneur, avec un pilotage renforcé et une autonomie décisionnelle du pôle HP.

Du prêt-à-porter à la haute couture

Suite aux analyses portées par Claude ONESTA et son équipe, un nouveau modèle adapté aux enjeux et aux contraintes de la Haute Performance a émergé. La stratégie Ambition Bleue a marqué une rupture dans l'accompagnement : il ne s'agissait plus d'appliquer un modèle uniforme mais de cibler les athlètes à fort potentiel et d'individualiser leurs parcours.



Des leviers structurants et ciblés

Plusieurs axes clés ont été définis :

- # Mieux cibler les disciplines et les publics à fort potentiel.
- # Personnaliser l'accompagnement des athlètes et entraîneurs identifiés comme médaillables.
- # Assurer un suivi de proximité au plus près des lieux de pratique.
- # Travailler sur les gains marginaux et exploiter le « home advantage ».
- # Assurer une meilleure coordination entre les acteurs au service de la performance.
- # Concentrer les ressources.

L'athlète et son entraîneur au centre

Le cœur du modèle reposait sur une relation étroite entre l'athlète, son entraîneur, la fédération et le pôle HP. La concertation avec les directions techniques nationales a permis une identification partagée des potentiels. Cette approche ciblée ne s'est pas faite au détriment des autres acteurs puisque les soutiens aux sportifs et entraîneurs hors JOP 2024 ont été maintenus, garantissant une stratégie équilibrée et durable.

Un plan d'urgence opérationnel

Dans un calendrier restreint, et pour répondre aux enjeux, le pôle HP a lancé deux programmes phares :



Le « **Plan Coachs** », pour renforcer et valoriser financièrement l'encadrement de haut niveau, et rendre aux entraîneurs la fierté et l'ambition qui font gagner leurs athlètes le jour J.



Le programme collaboratif « **Gagner en France** », pour exploiter au maximum le « home advantage ».

Des moyens augmentés comme levier de la performance

La réussite de Paris 2024 a reposé sur une stratégie claire, des outils performants et un investissement renforcé. **L'augmentation des moyens humains et financiers (+30% entre 2020 et 2024)** a permis de structurer une dynamique ambitieuse, au service de la performance et de l'accompagnement de proximité.

ENSEIGNEMENTS PARIS 2024 : ÉVALUATION SANS CONCESSION



À l'issue des Jeux de Paris 2024, un large dispositif d'évaluation a été déployé pour analyser objectivement les résultats des différentes actions entreprises et préparer efficacement les échéances futures. Ces évaluations approfondies, croisées et indépendantes, ont constitué une base essentielle pour ajuster, renforcer et légitimer la stratégie Haute Performance engagée.

Le bilan ORfèvre des fédérations : au plus près des réalités de terrain

Conduit par des intervenants extérieurs, le bilan ORfèvre (voir page 74) a été mené en lien avec les DTN et les référents du pôle HP. Il a permis d'évaluer, discipline par discipline, la performance de chaque fédération, athlète et entraîneur pressentis pour les podiums.

Quelques enseignements clés :

- # **Les entraîneurs expriment le sentiment qu'ils pouvaient faire encore mieux** : ils soulignent à la fois l'importance de l'accompagnement managérial de proximité et aussi le rôle crucial de la relation avec les athlètes dans la performance.
- # **Le rôle du coach, son leadership et sa capacité à adapter sa communication sont apparus comme des leviers essentiels**. Les coaches insistent sur la compétence à individualiser pour accompagner des athlètes.
- # **Les athlètes soulignent l'importance des facteurs mentaux (émotionnels, cognitifs, tactiques) comme déterminant pour performer le jour J**. Le recours à des ressources humaines extérieures se normalise mais doit encore progresser.
- # **À l'issue des JOP de Paris, les entraîneurs expriment une envie d'investir dans cette carrière** de coach Haute Performance et plébiscitent particulièrement les séminaires du Plan Coachs et la revalorisation financière. Le sentiment de « manque de reconnaissance des coaches » est passé de 57% à Tokyo contre 27% à Paris.
- # **Les athlètes appellent à une meilleure prise en compte de leur spécificité et de leur parcours**, et à une communication plus fluide et transparente avec les instances fédérales.
- # **84 % des athlètes estiment que leur performance a été renforcée** par une meilleure disponibilité, rendue possible grâce aux dispositifs de sécurisation de leur situation socio-professionnelle pendant la préparation des JOP 2024.

Un bilan record, un potentiel à développer

Les JOP de Paris 2024 resteront une édition historique pour la France. Chaque médaille et chaque performance sont le fruit d'un travail et d'un engagement exigeant qu'il convient de saluer pleinement.

Une analyse sans concession des résultats révèle toutefois une marge de progression possible. Avec 4 médailles d'or en plus, la France pouvait prétendre au TOP 3. Aux JO, la délégation a décroché 26 médailles d'argent et 22 de bronze ; aux JP, 28 médailles d'argent et autant de bronze. Ce constat invite à capitaliser sur les dynamiques pour transformer encore davantage les performances en titres, tout particulièrement dans un contexte où le retour de certaines nations, comme la Russie, pourrait modifier les équilibres.

L'étude d'impact de la stratégie Ambition Bleue

Prévue dès la création de l'Agence nationale du Sport, l'évaluation de la stratégie Ambition Bleue a été confiée par la Délégation Interministérielle aux JOP (DIJOP) au cabinet Mouvens, dans le cadre du programme national d'évaluation des Jeux.



→ TROIS ENJEUX MAJEURS RESSORTENT :

1 L'appropriation et l'adhésion de la stratégie par les acteurs

- # **Un changement de culture** : Ambition Bleue a transformé la structuration du sport de haut niveau en France, instaurant une culture de la Haute Performance.
- # **Leadership et mobilisation** : Malgré des débuts marqués par des tensions, notamment avec certains DTN et fédérations, les relations de proximité entre les conseillers HP et les DTN, l'action du pôle HP et la mobilisation autour des Jeux de Paris 2024 ont permis d'apaiser les crispations.
- # **Rôle clé des conseillers Haute Performance** : Initialement confrontés à une défiance dans certaines disciplines, ils ont, grâce à leur expertise et leur proximité, fluidifié les relations de travail.
- # **Un défi de communication** : Si la stratégie est saluée, l'appropriation par tous les acteurs (athlètes, entraîneurs) reste inégale.

2 Une mise en place progressive des dispositifs

- # **Ambitions tenues malgré l'urgence** : Les dispositifs ont connu des déploiements inégaux.
- # **Nouvelles initiatives structurantes** : Plan Coachs / Maisons Régionales de la Performance / Gagner en France / Team Ambition Bleue.
- # **Défis rencontrés** : Coordination entre acteurs multiples (CREPS, INSEP, DRAJES...).
- # **Innovation et science au service de la performance** : Intégration de la recherche scientifique et de la DATA (Sport Data Hub, programme de recherche). Appropriation en cours, impact à consolider.

3 Un impact indéniable de la stratégie

- # **Des résultats concrets** : Les Jeux de Paris ont démontré l'effet levier d'Ambition Bleue pour la Haute Performance française.
- # **Un système plus performant** : Meilleure anticipation / Soutien renforcé / Valorisation du potentiel sportif.
- # **Facteur d'accélération et de révélation** : Ambition Bleue a été un moteur de réussites : certaines sont directement issues du pilotage renforcé, d'autres résultent de dynamiques plus anciennes ou d'initiatives fédérales fortes.
- # **Un enjeu d'avenir** : Pérenniser la dynamique au-delà de Paris 2024 pour inscrire durablement la France dans une logique de performance ambitieuse.

Rapport parlementaire de Benjamin DIRX

La mission confiée au Député DIRX visait à formuler des pistes de travail et des propositions destinées à évaluer et optimiser les moyens alloués à la politique publique du sport. En matière de Haute Performance il rapportait :

« **Consolider le modèle Haute Performance : un succès à préserver.** S'il est un domaine où la structuration portée par l'État et l'Agence nationale du sport a pleinement démontré son efficacité, c'est bien celui de la Haute Performance. L'action de l'ANS a su répondre aux attentes fixées au plus haut niveau de l'État, notamment l'objectif ambitieux, défini par le Président de la République. Les résultats sont là, marquant ainsi une réussite collective incontestable, renforcée certes par l'organisation sur le sol national, mais fruit avant tout d'un travail stratégique, structuré et assumé. Cette dynamique, couronnée de succès, doit aujourd'hui être consolidée. Elle constitue un socle à préserver dans la perspective des grands rendez-vous internationaux, en particulier les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Le maintien de ce modèle — au-delà des débats sur son statut juridique — est stratégique pour l'avenir de la Haute Performance française. Il s'agit d'un levier essentiel au service du rayonnement sportif de la France et de l'excellence de ses talents. »

Une culture de la Haute Performance qui prend racine

Les retours convergent : les transformations impulsées par le pôle HP étaient indispensables. Elles ont permis de faire émerger une culture nouvelle, tournée vers :



LA VISION
STRATÉGIQUE



L'EXIGENCE



LE CIBLAGE
DES MOYENS



L'ADAPTATION

Animée par la volonté constante de répondre aux besoins des fédérations et des équipes de France, l'Agence a pleinement assumé son rôle de pilotage en fédérant l'ensemble du mouvement sportif, dans une démarche inédite jusqu'alors. Cette dynamique s'appuie sur une gouvernance partagée au sein de son Conseil d'Administration, où tous les acteurs du sport participent à des décisions discutées, arbitrées et portées collectivement.

Ce rôle singulier s'est affirmé à travers la capacité du pôle HP à prendre des risques que d'autres n'auraient pas pris, à mobiliser des moyens supplémentaires et à faire évoluer des pratiques parfois figées.

Ces résultats confortent la nécessité de consolider ce modèle, dont les premiers enseignements démontrent la capacité à structurer durablement les projets de performance des fédérations.

UNE AMBITION AFFIRMÉE



AMBITION BLEUE

2025-2032



UNE AMBITION

Inscrire durablement
la France au plus haut
niveau mondial

Cap à l'horizon 2032
(Oly/Para-Eté/Hiver) :

TOP 5 AUX JEUX



UNE STRATÉGIE

4 ORIENTATIONS :

- Un modèle pour **réussir** ensemble
- **Installer** notre culture de la performance
- **Préparer** les victoires de demain
- **Innover** pour continuer à performer



DES ACTIONS

IDENTIFICATION CIBLES PRIORITAIRES



ACCOMPAGNEMENT
FÉDÉRATIONS

ACCOMPAGNEMENT
ENTRAINEURS

ACCOMPAGNEMENT
ATHLÈTES

ACCOMPAGNEMENT
TERRITOIRES



ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA PERF



UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE POUR LES JEUX

GAGNER AUX JEUX

JOP Été
Los Angeles 2028
Brisbane 2032

JOP Hiver
Milano Cortina 2026
Alpes françaises 2030

UNE AMBITION

« INSCRIRE DURABLEMENT
LA FRANCE AU PLUS HAUT NIVEAU
OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE »

→ **UNE LIGNE DIRECTRICE : LE PÔLE HP S'ATTACHE PRINCIPALEMENT À AMENER CHAQUE ATHLÈTE À RÉALISER SA MEILLEURE PERFORMANCE LE JOUR J.**

Après les promesses engendrées par les Jeux de Paris 2024, les fortes attentes des acteurs du sport français sont légitimes.

La France vit un moment charnière de son histoire sportive. Forte d'un héritage riche et d'un système en transformation, elle dispose aujourd'hui de tous les atouts pour franchir **un cap décisif : celui de la performance durable, sur les scènes olympiques et paralympiques, en été comme en hiver.**

Deux Jeux : un projet commun, des réalités distinctes

Les Jeux d'Été et les Jeux d'Hiver sont aujourd'hui les deux piliers complémentaires d'un même projet national, porté par :

- # Une ambition partagée de performance olympique et paralympique ;
- # Une exigence commune de rigueur, d'innovation et de continuité dans la préparation.

Ils reposent malgré tout sur des dynamiques sportives, géographiques et structurelles différentes :

- # **Les Jeux d'Été**, avec un spectre disciplinaire plus large, mobilisant un nombre important d'athlètes. Ils impliquent une coordination fine entre de nombreux acteurs ;
- # **Les Jeux d'Hiver**, avec un nombre plus restreint de disciplines, souvent concentrées dans des territoires spécifiques. Ils nécessitent une approche adaptée, prenant en compte les réalités géographiques, climatiques et le rythme de la saison hivernale.

Un cap à l'horizon 2032 :



LES ALPES FRANÇAISES EN LIGNE DE MIRE

Les JOP des Alpes françaises 2030 constituent le prochain rendez-vous à la maison pour le sport tricolore et l'occasion d'écrire une nouvelle page de notre histoire.

Après Paris 2024, c'est toute une nation qui se projette vers ce défi avec l'ambition de faire des Jeux d'Hiver un succès total, à la fois sportif, organisationnel et populaire.

L'expérience acquise pour Paris 2024 doit servir de véritable catalyseur pour créer un « home advantage », en mobilisant les énergies, les savoir-faire et l'élan populaire qui ont su marquer l'événement.

→ **CETTE AMBITION SE CONCRÉTISERA GRÂCE À UNE VISION REPOSANT SUR 4 ORIENTATIONS.**

SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Atteinte Top 5 OLY et Top 8 PARA.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # S'inscrire durablement Top 5 Oly/Para-Été/Hiver à horizon 2032.
- # Favoriser la meilleure performance le jour J.

ORIENTATION 1 : RÉUSSIR ENSEMBLE

UN MODÈLE QUI POURSUIT SON ÉVOLUTION

Le modèle du haut niveau français poursuit sa transformation.

Malgré un engagement fort, toutes les évolutions nécessaires n'ont pas pu être menées. Il reste encore du chemin à parcourir, mais la dynamique est lancée, portée par la volonté de bâtir un modèle plus adapté, ambitieux et durable.



HAUTE PERFORMANCE	LA HAUTE COUTURE	Athlètes avec un potentiel avéré de médailles olympiques et paralympiques + staffs (Cellule Perf 2026/2028).
		Athlètes proches des critères de la Cellule Perf + staffs (Radar et Cellule Ambition 2028).
		Athlètes avec une trajectoire de médailles potentielles pour les JOP 2030/2032 + staffs (Cellule Ambition 2030/2032).
HAUT NIVEAU	LE PRÊT À PORTER	Athlètes listés SHN + staffs OLY/PARA/HN (hors cibles prioritaires de l'Agence).
ACCESSION HAUT NIVEAU	LA FABRIQUE	Meilleurs athlètes identifiés dans la Région.
PRATIQUE EN CLUB	LA DÉCOUVERTE	Jeunes pratiquants au sein des clubs.

UNE ŒUVRE COLLECTIVE, UN PILOTAGE AFFIRMÉ

Bâtir ensemble la réussite du sport français

La **stratégie Ambition Bleue** repose sur une **collaboration étroite** entre tous les acteurs du sport de haut niveau.

Pour accompagner efficacement les athlètes, nous devons créer un environnement performant où **intelligence collective et partage d'expertise** maximisent chaque projet de performance.

Le dispositif « **Gagner aux Jeux** », suite de « Gagner en France », incarne cette approche : un modèle fondé sur la **concertation, l'innovation et la transmission**, qui vise à structurer une dynamique durable au-delà de chaque Olympiade et Paralympiade.

Un **dialogue stratégique permanent** unit l'Agence, le CNOSF, le CPSF, les Fédérations, la Direction des Sports, l'INSEP et les établissements publics. Il doit s'étendre, encore plus efficacement, aux quatre collèges du conseil d'administration de l'Agence : État, Mouvement sportif, Collectivités territoriales et Monde économique.

La **mobilisation des athlètes, entraîneurs et DTN est déterminante** : leur expertise nourrit nos choix stratégiques et renforce à la fois l'efficacité de nos actions et le sentiment d'appartenance au projet.

Le pôle HP doit renforcer son **autonomie de décision** pour garantir agilité et rapidité face aux enjeux. S'il s'inscrit dans une dynamique volontariste de collaboration avec de nombreux acteurs, il doit néanmoins porter la responsabilité pleine et entière du projet, de sa stratégie et de sa mise en œuvre, pour assurer la cohérence d'une vision transversale au service de la performance. Ce leadership a été un facteur clé du succès d'Ambition Bleue aux Jeux de Paris 2024.

Dans un contexte complexe et évolutif, cette **agilité** et cette capacité à porter une vision innovante sont les atouts majeurs pour faire évoluer et pérenniser notre modèle sportif.

→ CRÉATION DU CONSEIL D'ATHLÈTES EXPERTS

Le pôle HP a mis en place en 2025 un Conseil d'Athlètes Experts afin de **solliciter le regard et l'expérience de grands champions sur les orientations et les programmes portés**. Leur expertise, issue de leurs parcours inspirants, constitue un apport précieux pour enrichir les décisions, affiner les actions et renforcer l'ambition collective de la Haute Performance.



DES MOYENS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS FIXÉES

→ LE SPORT N'EST PAS UNE DÉPENSE MAIS UN INVESTISSEMENT POUR LA NATION.

La réussite des Jeux de Paris 2024 crée une responsabilité nouvelle. Elle nous oblige. Elle a suscité une fierté collective, mais aussi une forte attente des Français, qui ont vu dans ces Jeux une démonstration du potentiel du sport tricolore lorsqu'il est soutenu avec ambition, cohérence et méthode.

Dans le domaine de la Haute Performance, stagner, c'est **déjà régresser**. Les autres nations avancent, se réorganisent, investissent. Nous devons être lucides et déterminés : la transformation engagée avec la stratégie Ambition Bleue doit se poursuivre.

La Haute Performance produit des résultats visibles, inspire toute une génération, et renforce l'attractivité de notre modèle sportif. À ce titre, les moyens qui ont permis les succès de Paris doivent être sanctuarisés, et ceux destinés aux prochaines échéances, notamment les Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030, engagés dès maintenant.

Un effort particulier est requis pour accélérer la structuration des sports d'hiver, notamment sur l'emploi. L'héritage de Paris 2024 ne prendra tout son sens que si nous savons le prolonger dans la perspective de Milano-Cortina 2026, Los Angeles 2028 et surtout des Jeux d'hiver organisés en France en 2030.

Poursuivre la transformation du modèle du sport français et l'élan engagé avec les Jeux de Paris 2024 dépendra directement des budgets alloués et de la capacité à aller chercher de nouveaux mécènes et partenaires.



→ **BENCHMARK : LA CONCURRENCE DIRECTE AUGMENTE SES INVESTISSEMENTS ET LE NOMBRE DE SPORTS SOUTENUS.**



Australie :

Les espoirs de médailles olympiques et paralympiques de l'Australie pour les Jeux de 2028 à Los Angeles et de 2032 à Brisbane ont été renforcés par un investissement historique de plus de 49% dans 70 sports. Ce financement record, souligne son importance pour nourrir la prochaine génération d'athlètes du pays et maximiser les réussites de l'Australie à l'approche de Brisbane 2032.

En ce qui concerne les budgets liés à la Haute Performance, l'augmentation annuelle du budget est de 64 % par rapport à la période précédant les Jeux de Paris. De plus, le financement du parasport a été doublé, marquant un engagement sans précédent envers l'inclusion et l'excellence dans le sport.

Grande-Bretagne :

Un financement historique de la Grande-Bretagne via UK Sport qui affiche une hausse de 11% (39 M€), par rapport à la période précédant Paris 2024, financée par le gouvernement et la loterie nationale. Ils bénéficieront à plus de 50 sports pour le cycle des Jeux olympiques et paralympiques de Los Angeles 2028.

Cet investissement renforce la mission de UK Sport qui souhaite marquer cette décennie par des résultats sportifs inédits, afin d'inspirer et unir la nation.

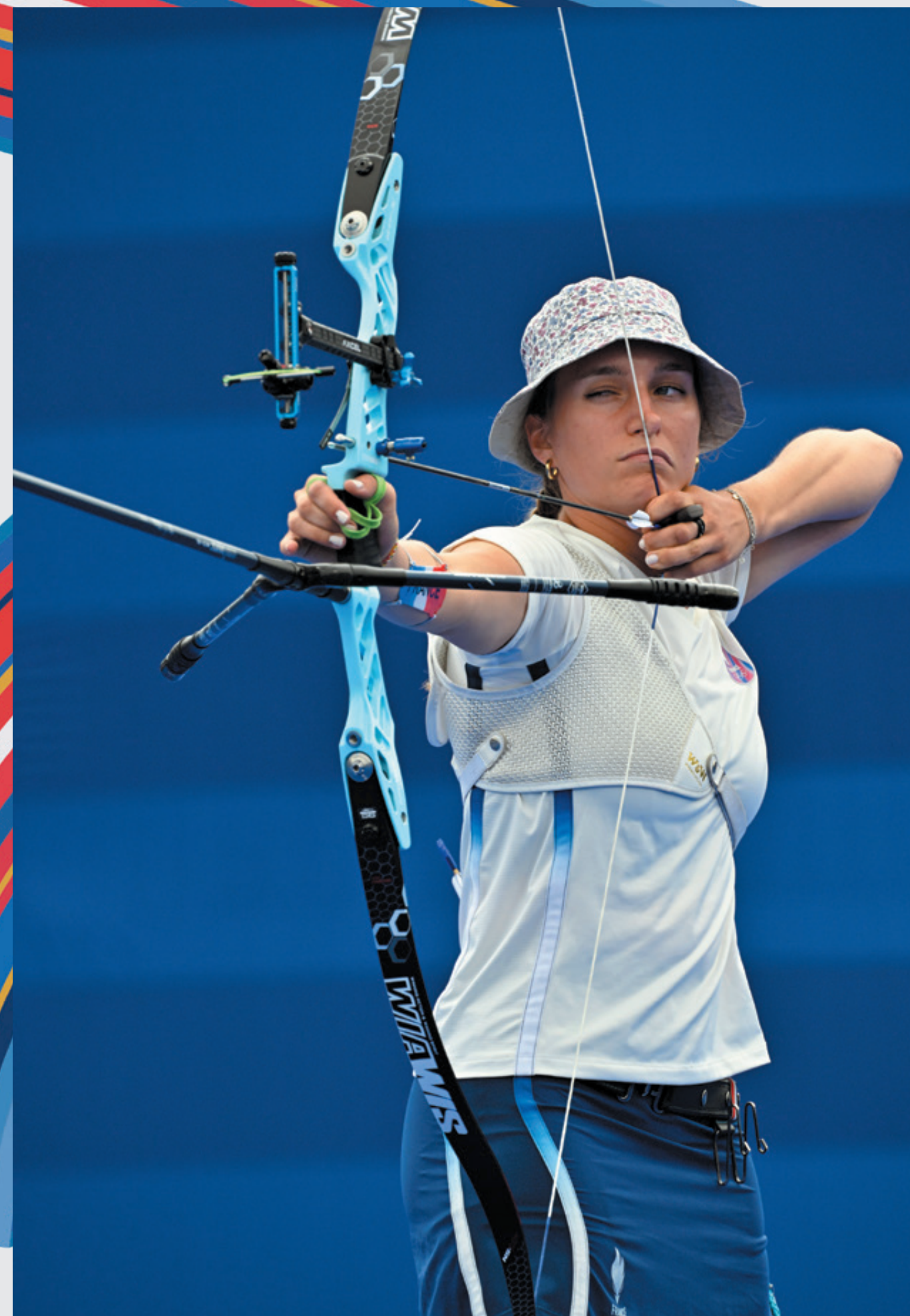
Un nombre record de sports recevra des investissements pour gagner à Los Angeles et au-delà, poursuivant ainsi l'engagement de UK Sport à soutenir le succès à long terme et un plus large éventail d'athlètes et de médaillés.



Allemagne :

À l'instar de ce que la France avait pu mettre en place pour Paris 2024, l'Allemagne lance sa stratégie Haute Performance s'appuyant sur un financement ciblé sur les athlètes prometteurs, une priorisation sur les disciplines stratégiques, et le lancement d'un programme d'accompagnement pour les coaches (valorisation et montée en compétences).

Ces nouvelles actions seront financées grâce à une augmentation consentie par l'Etat de plus de 41 M€.



ORIENTATION 2 : INSTALLER NOTRE CULTURE DE LA PERFORMANCE

Fort de l'impact désormais démontré de la stratégie Ambition Bleue sur les résultats sportifs, le pôle HP s'engage dans une nouvelle étape : celle du renforcement des acquis et des enseignements. Les principes qui ont porté les succès de Paris 2024 devront être optimisés et plus largement partagés. La Haute Performance reste identifiée comme une priorité absolue. Mais les dispositifs sont challengés, affinés, pour mieux répondre aux besoins spécifiques des publics cibles (voir page 44).

MIEUX IDENTIFIER, MIEUX CIBLER, MIEUX ACCOMPAGNER

La stratégie Ambition Bleue marque une évolution profonde : celle d'un pilotage plus fin, plus exigeant, plus stratégique.

Le modèle du « prêt à porter » demeure, mais c'est la « haute couture » qui continue de guider nos exigences.

- # **Mieux identifier**, c'est renforcer notre capacité à repérer les disciplines et les profils à fort potentiel de médailles. C'est faire des sciences du sport, de la donnée et de l'analyse de la performance des outils clés de décision.
- # **Mieux cibler**, c'est définir la liste des publics prioritaires et leurs critères afin de concentrer les moyens là où ils produisent le plus de résultats. C'est aussi faire des choix assumés, alignés sur notre ambition.
- # **Mieux accompagner**, c'est renforcer l'individualisation des stratégies, adapter les dispositifs aux spécificités des athlètes, de l'encadrement, et des fédérations. C'est assurer un rôle de proximité avec une attention portée à chaque détail capable d'impacter la performance.

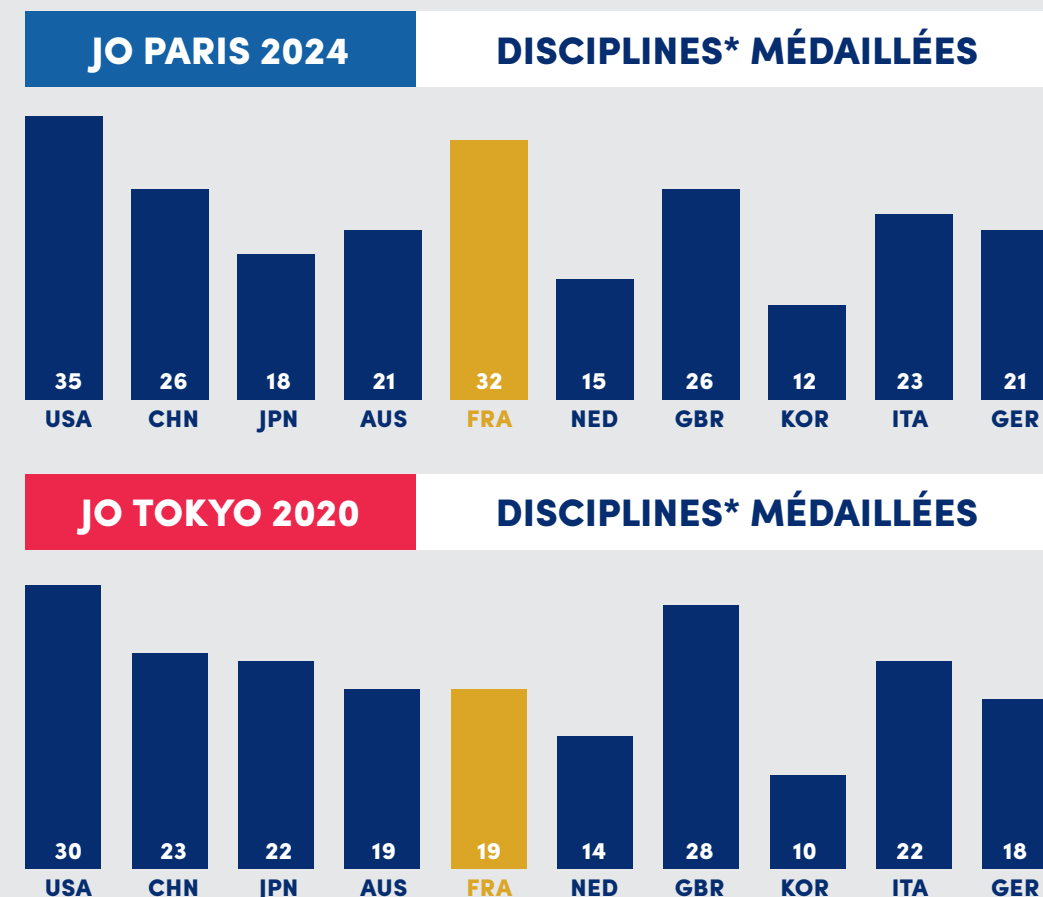
CONSOLIDER L'ADN DE LA PERFORMANCE FRANÇAISE

Pluralité des disciplines

Chaque nation construit sa performance à travers des choix stratégiques qui reflètent son identité. **La France fait le pari de la diversité de disciplines et de la performance multisports.**

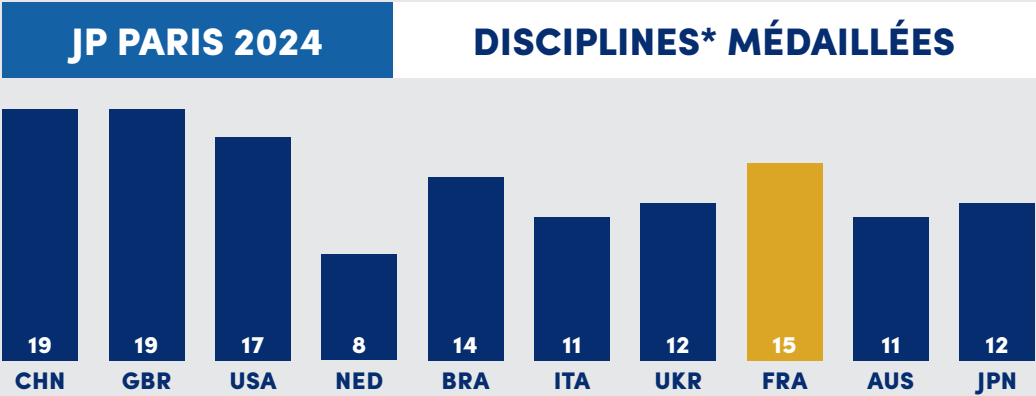
Contrairement à d'autres nations qui concentrent leurs efforts sur un nombre restreint de sports, nous faisons le choix de soutenir **un large éventail de disciplines**, en valorisant le potentiel de performance dans un maximum de fédérations.

Dans le champ olympique : Même si le nombre de disciplines médaillées n'est pas corrélé au classement des nations – Japon 3^e avec 18 disciplines médaillées / Pays-Bas 6^e avec 15 disciplines médaillées –, les graphiques ci-après montrent que les Etats-Unis, la Chine et la Grande-Bretagne investissent sur un panel plus large à l'instar de ce que fait la France.



*Discipline au sens de l'arrêté des disciplines de haut niveau définies par le Ministère des Sports.

Dans le champ paralympique : Comme pour les meilleures nations, la France reste sur une volonté d'investir sur un panel de sports élargi ouvrant ainsi la possibilité aux fédérations d'améliorer les conditions de développement et de préparation des athlètes pour une progression de la performance.



**Discipline au sens de l'arrêté des disciplines de haut niveau définies par le Ministère des Sports.*



Spécificité des sports collectifs

Les sports collectifs constituent un autre marqueur fort de notre identité dans le champ de la Haute Performance. Leur présence dans 18 épreuves olympiques à Paris - Basketball (4), Handball (2), Football (2) Hockey sur gazon (2), Rugby à 7 (2), Volley (4) et Waterpolo (2) - ainsi que les nombreuses médailles obtenues ces dernières décennies en témoignent (à pondérer car la France en tant que pays « hôte » a bénéficié de qualification dans toutes les épreuves, exceptées celles du Basket 3x3 où seule l'équipe féminine avait obtenu son billet automatique pour Paris).

Sur les deux dernières éditions des JO, Tokyo et Paris, cela représente 13 médailles pour la France et permet de prendre la 2^e place au rang des nations performant en sports collectifs.

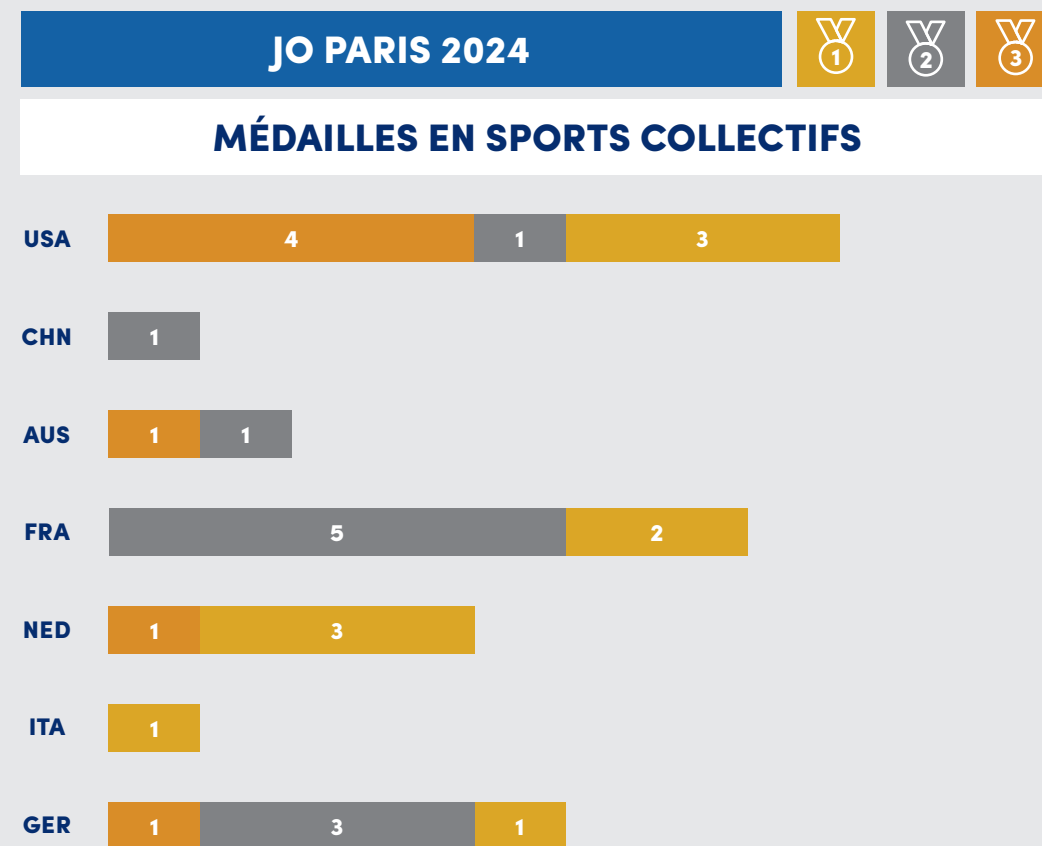
TOTAL MÉDAILLES OBTENUES EN SPORTS COLLECTIFS

Basketball, Basket 3x3, Football, Handball, Hockey, Volleyball, Beach volley, Rugby à 7, Waterpolo

RANG	PAYS	2016	2020	2024	TOTAL MÉDAILLES 🥇🥈🥉
1	USA	6	7	8	21
2	FRA	2	6	7	15
3	GER	6	/	5	11
4	BRA	4	2	3	9
5	ESP	2	3	4	9
6	SRB	4	3	2	9
7	NED	2	1	4	7
8	AUS	1	3	2	6

Au-delà des programmes transversaux déployés par le pôle HP, le maintien de cette dynamique passera par des **actions dédiées**, lors de **séminaires spécifiques aux sports collectifs** ou encore de **moments de partage d'expériences entre entraîneurs**. Nous devons proposer un accompagnement adapté aux réalités de chaque discipline, olympique ou paralympique, d'hiver comme d'été.

Accentuer notre spécificité des sports collectifs signifie, capitaliser sur nos forces et les développer.



CONTINUER À INVESTIR DANS LE SECTEUR PARALYMPIQUE

Dans le champ paralympique, les enjeux pour le prochain cycle sont à la fois stratégiques et structurels. Il s'agit, tout d'abord, **d'amplifier les projets qui ont permis de performer à Paris**, en s'appuyant sur les réussites identifiées pour assurer leur optimisation. Parallèlement, il est indispensable de **poursuivre l'effort de développement et de professionnalisation** du secteur, encore en phase de structuration dans de nombreuses disciplines.

Pour **rivaliser avec les meilleures nations**, il faudra également **investiguer de nouveaux leviers de performance**, notamment en renforçant les actions de **détection**, en favorisant la **féminisation des effectifs**, et en **élargissant le spectre des handicaps représentés**, y compris les grands handicaps. Dans cette logique, la maîtrise des enjeux de classification, étroitement liés à la performance, devra être renforcée pour positionner au mieux les athlètes dans leur parcours de haut niveau.

Enfin, un **plan spécifique doit être défini pour le para-athlétisme et la para-natation**, deux disciplines majeures dans le programme paralympique (56% des épreuves aux JP de Paris 2024), si la France souhaite se hisser au niveau des leaders mondiaux dans ces sports.



ORIENTATION 3 : PRÉPARER LES VICTOIRES DE DEMAIN

SOUTENIR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Après avoir concentré nos efforts sur l'accompagnement des athlètes confirmés pour les Jeux de Paris 2024, nous élargissons aujourd'hui notre vision : **Investir dans le développement des talents d'aujourd'hui pour construire la performance de demain..**

→ NOS PRIORITÉS

- # **Miser sur la jeunesse** : Investir dans la formation et le développement des jeunes à fort potentiel et de leur encadrement afin de construire une relève compétitive et pérenne (création Cellule Ambition - voir page 46).
- # **Accompagnement personnalisé** : Proposer, en lien avec la fédération, un suivi adapté aux athlètes les plus prometteurs pour favoriser leur progression et leur épanouissement.
- # **Reconnaître tous les potentiels** : Sur la base des modèles de performance des fédérations, soutenir les talents émergents, quel que soient leur âge ou leur parcours, pour ne laisser aucune opportunité inexploitée.
- # **Encourager les passerelles** : Favoriser les transferts d'athlètes entre disciplines lorsque certaines qualités physiques ou techniques sont identifiées, afin de mobiliser pleinement leur potentiel et d'ouvrir de nouvelles perspectives de réussite.
- # **Soutenir l'action fédérale** : Challenger et accompagner les fédérations dans leur stratégie de détection des talents potentiels.

Le parcours de l'athlète : du club au podium olympique ou paralympique

En France, le **parcours vers le haut niveau s'enracine dans les clubs** et l'engagement de leurs professionnels et bénévoles. Les collectivités locales y jouent un rôle majeur. Leur implication et les investissements qu'elles réalisent sont déterminants dans la réussite globale de notre système.

La performance s'appuie sur la vitalité des clubs et sur les parcours diversifiés qui s'y construisent. Les ligues et comités régionaux jouent un rôle essentiel dans cette dynamique en assurant notamment la coordination des structures d'accession et l'accompagnement des jeunes dans leurs premières étapes de développement. Ce modèle intégré, fondé sur la reconnaissance du rôle central des clubs, des fédérations et de leurs organes déconcentrés est **notre levier de performance durable** qu'il nous faut renforcer.

UNE VICTOIRE TOUJOURS PLUS RESPONSABLE

Pour atteindre et maintenir l'excellence, **la performance doit s'appuyer à la fois sur un corps prêt à l'effort et un esprit solide et serein**. Le pôle HP, en lien avec le CNOSF, le CPSF et les fédérations, agit sur ces deux leviers indissociables.

Un engagement pour un accompagnement global

Depuis sa création, le **pôle HP place le bien-être global des athlètes au cœur de son action**. La préparation mentale est de plus en plus intégrée aux projets de performance des athlètes, grâce à des accompagnements personnalisés selon leurs besoins. Le pôle HP concentre son action sur cette dimension, considérée comme un levier essentiel de la performance, en proposant ou en finançant des outils, des méthodes et des soutiens individualisés.

Mais il apparaît aujourd'hui essentiel de faire également de la santé mentale une priorité afin de créer un environnement propice à la performance. Pour répondre à cet enjeu, **une alliance autour de la santé mentale réunit le CNOSF, le CPSF, l'INSEP et les fédérations, en lien étroit avec l'Agence**, qui peut ainsi mobiliser des moyens pour financer les actions nécessaires au bien-être psychologique des athlètes.

Cette mobilisation collective est appelée à s'intensifier pour renforcer durablement et efficacement la gestion de la santé mentale dans le sport de haut niveau et ainsi garantir des conditions de performance à la fois optimales et respectueuses de l'équilibre des athlètes.



La santé mentale, pilier incontournable de la performance : Gagner, oui, mais pas à n'importe quel prix.



La santé physique est un facteur déterminant de la performance. La performance repose sur des conditions médicales optimales, une prévention rigoureuse des blessures et un accompagnement de qualité.



La prévention des violences sexistes et sexuelles, 3^e pilier d'une victoire plus responsable. Inscrite dans la **stratégie du Ministère**, la lutte contre ces violences constitue une **priorité nationale**, au même titre que la **prévention de toutes les discriminations**. En étroite collaboration avec le Ministère, l'Agence apporte un **appui permanent** à cette action en soutenant les fédérations dans leurs démarches de prévention, de sensibilisation et de formation. La **libération croissante de la parole** révèle une prise de conscience collective et renforce la capacité à repérer, prévenir et traiter ces violences.

→ **LE CORPS EST L'OUTIL DE LA PERFORMANCE, L'ESPRIT EN EST LE MOTEUR.**



Soutenir aussi les entraîneurs

Le Plan Coachs propose des séminaires confidentiels et des accompagnements individuels, offrant aux entraîneurs des espaces protégés pour exprimer leurs questionnements et renforcer leur équilibre personnel et professionnel. Des actions individualisées seront également envisagées en fonction des besoins recensés.

Vers une approche structurée et intégrée

Avec tous les acteurs engagés (CNOSF, CPSF, INSEP, fédérations...), nous souhaitons aller plus loin :

- # Faire de l'accompagnement psychologique et de la préservation de la santé mentale un volet à part entière du parcours de l'athlète et de l'entraîneur.
- # Développer la résilience mentale (capacité d'un sportif à rebondir face aux difficultés - échecs, blessures, pression ou imprévus - pour rester performant) comme une compétence à part entière, reconnue et entraînée au même titre que les qualités physiques ou techniques.

Lutte antidopage : pour une performance intègre et durable

La quête de performance ne saurait se faire au détriment de l'intégrité. C'est pourquoi la **lutte contre le dopage** reste un **engagement absolu** et non négociable. En lien avec **l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et le Ministère des Sports**, l'Agence soutient un sport français **exemplaire, transparent et crédible** sur la scène internationale.

Ce travail partenarial vise à **renforcer la prévention**, les **actions d'éducation** et les contrôles rigoureux, en s'appuyant notamment sur des **programmes de sensibilisation** à destination des **personnels d'encadrement** des équipes de France et des **athlètes**.

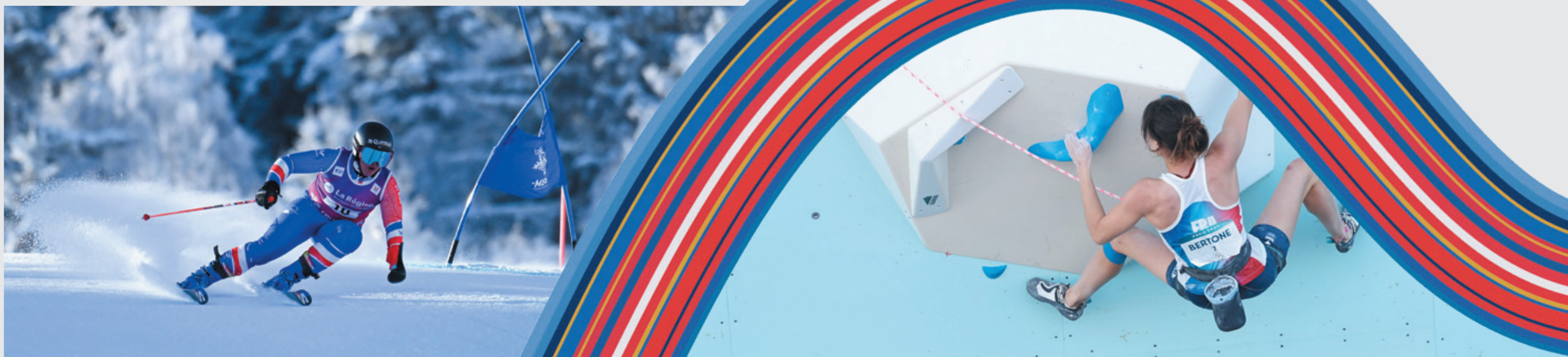
Mais l'éthique sportive ne se limite pas au respect des règles antidopage. **Gagner avec éthique**, c'est construire une performance respectueuse des valeurs du sport. En prenant en compte l'intégrité, la santé et le bien-être dans le projet de chaque athlète et dans le cadre d'un projet fédéral de performance global, le sport français affirme une **identité forte et exemplaire, inspirante pour les générations futures**.

MIEUX ACCOMPAGNER LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES CADRES

Il est nécessaire d'accorder une attention particulière à l'accompagnement des trajectoires professionnelles des cadres du sport.

Trop souvent, les évolutions de missions ne sont ni anticipées ni accompagnées, laissant certains cadres en difficulté au moment de redéfinir leur trajectoire. Dans le même temps, les savoirs accumulés tout au long de leur carrière se perdent faute de transmission organisée. Il est essentiel de mieux préparer ces transitions et de capitaliser sur les expertises acquises pour qu'elles irriguent les nouvelles générations et renforcent collectivement notre culture de la performance.

Pour cela, le pôle HP s'appuiera sur le CGO CTS et sur l'École des Cadres. Cette ambition s'inscrira en synergie avec les établissements publics, tout particulièrement l'INSEP, les CREPS, les Organismes Publics Equivalents (OPE) et les autres acteurs concernés, pour bâtir une dynamique collective, cohérente et durable au service du développement professionnel des cadres.



ORIENTATION 4 : INNOVER POUR CONTINUER À PERFORMER



CONSOLIDER UNE CULTURE DE L'INNOVATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA DATA

L'innovation ne peut se développer sans une volonté commune autour de la recherche, de la rigueur scientifique et d'un usage réfléchi des données.

C'est dans cet esprit que le **pôle HP souhaite ancrer son action dans une approche résolument fondée sur les sciences du sport**, en plaçant les données comme un levier essentiel de la stratégie.

Aujourd'hui, organiser et exploiter intelligemment les données représente un levier clé pour la performance sportive. Certaines disciplines comme le judo, le badminton, la natation ou le cyclisme en sont déjà des exemples parlants : elles utilisent l'analyse de données pour ajuster les entraînements, affiner les stratégies de compétition ou encore limiter les risques de blessure. La donnée, ici, croisée avec l'expertise humaine, devient un véritable outil d'optimisation.

Mais bâtir cette culture de la performance par la science ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut du temps, une vision commune, et surtout une volonté de partager les savoir-faire, les expertises et les outils entre les fédérations, les chercheurs et les institutions. Certains dispositifs développés localement peuvent être étendus à d'autres contextes et ce n'est qu'en croisant les regards et les compétences que l'on parvient à produire des connaissances utiles et applicables sur le terrain.

L'objectif est simple mais ambitieux : faire passer l'intuition au stade de savoirs objectivés et renforcer ces savoirs pour soutenir une amélioration continue de la performance.

MOBILISER L'IA AU SERVICE DE LA HAUTE PERFORMANCE

Après avoir amorcé une profonde transformation autour de la donnée, le sport de haut niveau doit désormais franchir un nouveau cap en s'appropriant pleinement le potentiel de l'intelligence artificielle.

L'IA n'est plus une perspective, c'est un levier pour maintenir la compétitivité de la France face aux autres nations.

Cette course technologique effrénée qui voit les différents pays investir massivement dans l'IA, à l'instar de la France et plus globalement de l'Europe, impacte nécessairement la Haute Performance sportive, dans une mesure qu'il est encore difficile d'estimer. Des entreprises françaises incarnent avec brio l'expertise de notre pays et il serait regrettable de ne pas la mettre au service des équipes de France.

Grâce aux fondations solides posées par le Sport Data Hub (SDH), la France possède aujourd'hui un patrimoine unique de données sportives centralisées (voir pages 76-79). Cette base constitue un avantage concurrentiel majeur ouvrant la voie à l'intégration progressive de l'IA dans les projets de Haute Performance.

L'IA permet d'aller plus loin dans l'analyse, la prédiction et l'optimisation.

Ces innovations doivent être **pragmatiques, utiles, testées et transférables.**

En intégrant pleinement l'IA dans son système, **le sport français peut non seulement viser une meilleure performance immédiate, mais également poser les bases d'un héritage durable** en matière d'innovation, de souveraineté technologique et de transformation des pratiques d'entraînement et d'encadrement.

DES ACTIONS AU SERVICE D'UNE AMBITION



Dans la continuité du cadre politique et stratégique précédemment énoncé, cette partie met l'accent sur les actions à conduire dans une logique de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés.

L'objectif est de bâtir une démarche collective où chacun – CNOSF, CPSF, Fédérations, Ministère des Sports, INSEP, CREPS, Écoles nationales, etc. – trouve pleinement sa place et apporte une contribution décisive. Il s'agit ainsi de dépasser une logique d'accompagnement pour affirmer une véritable doctrine de l'engagement, fondée sur la responsabilité partagée et la mobilisation active de tous autour d'une ambition commune.

IDENTIFICATION DES CIBLES PRIORITAIRES



Les projets au service de l'athlète et de sa performance

Les fédérations et le pôle HP s'accordent sur les **plans d'actions à déployer** afin que les **générations d'athlètes et d'entraîneurs** présentant **des capacités de performance** puissent exprimer leur plein potentiel.

Le pôle HP a identifié trois catégories d'athlètes à accompagner de manière plus individualisée pour les échéances à venir. En définissant ces cibles prioritaires, l'Agence souhaite élargir l'assiette des athlètes soutenus pour répondre au mieux à leurs réels besoins de préparation sans pour autant délaisser les autres sportifs de haut niveau :

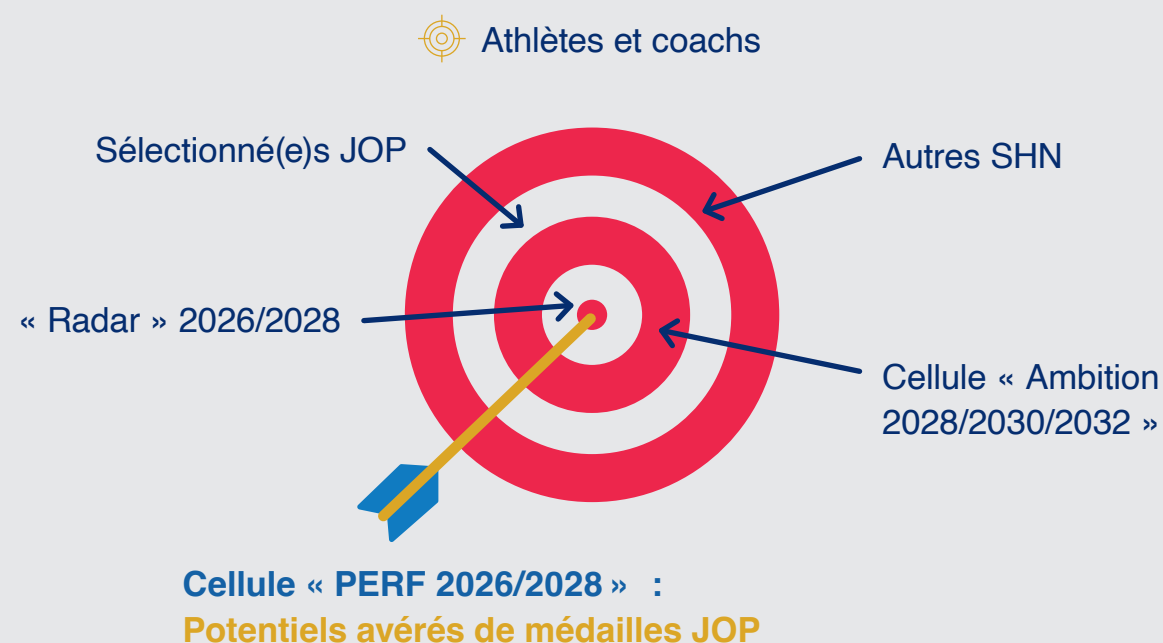
→ **CELLULE PERF 2026/2028**

→ **RADAR 2026/2028**

→ **CELLULE AMBITION 2028/2030/2032**

Le pôle HP continuera d'accompagner les autres Sportifs de Haut Niveau à travers les plans d'actions des fédérations financés par les Contrats de Performance et les dispositifs socio-professionnels.

Après concertation avec la fédération, le pôle HP identifie les listes des athlètes ciblés.



→ **CELLULE PERF 2026/2028**

La Cellule Perf 2026/2028 regroupe les athlètes avec un potentiel avéré de médailles identifié pour les prochains Jeux 2026 et 2028.

Accompagnement du pôle HP :

- # **Garantie d'un seuil de 40K€ de ressources annuelles brutes** (calcul sur la base du cumul des ressources comprenant le salaire, les aides des collectivités, les prises en charge des frais de pension, les contrats d'image, partenariats, équipementiers, fournisseurs de matériel...);
- # **Priorité sur les dispositifs socio-professionnels** (aides sociales, à la professionnalisation, aux parcours de formation...);
- # **Possibilité de soutien au projet individuel via le Contrat de Performance**, sous conditions de validation Fédération/Agence;
- # **Identification dans le Plan COACHS de l'entraîneur en responsabilité** de la mise en œuvre du projet de l'athlète ou de l'équipe.

→ **RADAR 2026/2028**

Sont identifiés « Radar », les nouveaux athlètes arrivés récemment sur le circuit senior, avec un potentiel exceptionnel à proximité des critères de la Cellule Perf.

Accompagnement du pôle HP :

- # **Garantie d'un seuil de 30K€ de ressources annuelles brutes** (même principe de calcul que la Cellule Perf);
- # **Priorité sur les dispositifs socio-professionnels** (aides sociales, à la professionnalisation, aux parcours de formation...);
- # **Possibilité de soutien au projet individuel via le contrat de performance**, sous condition de validation de l'Agence et de la fédération;
- # **Identification de l'entraîneur en responsabilité du projet sportif dans les actions Plan COACHS**, pour bénéficier de l'accompagnement de montée en compétences.

→ CELLULE AMBITION 2028/2030/2032

Sont identifiés « Cellule Ambition 2028/2030/2032 » :

- # Les athlètes à proximité des critères Cellule Perf pour les JOP de 2028.
- # Les athlètes avec une trajectoire de médailles potentielles pour les JOP 2030 et 2032, réalisant déjà des performances remarquables, notamment dans les compétitions mondiales « jeunes ».
- # Sont également analysés : la performance (temps, distance, précision, score, etc.), critères physiques, techniques, morphologiques, en lien avec les couloirs de performance de la concurrence mondiale dans ces catégories d'âge.

Accompagnement du pôle HP :

- # **Uniquement pour les Cellules Ambitions 2028 et 2030, garantie d'un seuil de 20K€ de ressources annuelles brutes** (même principe de calcul que la Cellule Perf) ;
- # **Priorité sur les dispositifs socioprofessionnels** (aides sociales, à la professionnalisation, aux parcours de formation...) ;
- # **Possibilité de soutien au projet individuel via le Contrat de Performance**, sous condition de validation Agence/Fédération ;
- # **Identification de l'entraîneur en responsabilité du projet sportif** pour bénéficier d'actions de montée en compétences.

→ LES AUTRES SHN

Les SHN identifiés dans les fédérations et engagés sur les projets sportifs, hors Cibles prioritaires.

Accompagnement du pôle HP :

- # **Soutien collectif** (stages, compétitions, structures PPF...) à travers le plan d'action fédéral ;
- # **Possibilité d'accéder aux dispositifs Suivi socioprofessionnels** (aides sociales, à la professionnalisation, aux parcours de formation...).

NOUVEAUTÉ : Aux JOP de Paris 2024, l'Agence a veillé à ce que tous les athlètes de la délégation soient au dessus du seuil de pauvreté (15 K€) alors qu'ils étaient 40% sous ce seuil à Rio en 2016.

Pour aller plus loin dans le soutien aux sportifs, l'objectif à partir des Jeux de Milano-Cortina 2026 est d'assurer un seuil minimum de ressources de 20 000 € pour tous les athlètes qualifiés aux JOP (calcul sur la base du cumul des ressources comprenant le salaire, les aides des collectivités, les prises en charge des frais de pension, les contrats d'image, partenariats, équipementiers, fournisseurs de matériel...).

S'appuyant sur des échanges réguliers avec les fédérations, cet engagement est rendu possible grâce à une anticipation renforcée des situations individuelles.



SYNTHÈSE DES PUBLICS PRIORITAIRES DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Focus sur athlètes confirmés.
- # Publics prioritaires identifiés (Cercle HP et Cellule Perf).

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Cibles prioritaires :
 - Cellule Perf - seuil minimum de ressources de 40k€/an.
 - Radar - seuil minimum de ressources de 30k€/an.
 - Cellule Ambition 28/30 - seuil minimum de ressources de 20k€/an.
 - Sélectionnés aux Jeux - seuil minimum de ressources de 20k€/an.
- # Attention renforcée sur les jeunes potentiels.

ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRATIONS



SYNTHÈSE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FÉDÉRATIONS DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Relation partenariale (référents dédiés).
- # Moyens concentrés sur disciplines à fort potentiel Paris 2024.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Relation de dialogue et proximité renforcée.
- # Stratégies sur 2 cycles (8 ans).
- # Priorisation 26-28.
- # Soutien spécifique 30-32.

Un accompagnement de proximité entre le pôle HP et les fédérations

→ UN RÉFÉRENT EXPERT DÉDIÉ POUR CHAQUE FÉDÉRATION

Chaque fédération bénéficie, au sein du pôle HP, a minima, de l'appui d'un référent dédié, véritable personne ressource (ou équipe) dans le suivi et l'accompagnement de ses projets.

→ UN PARTENAIRE ENGAGÉ ET EXPERT

- # **Facilitateur et expert**, il accompagne la fédération dans la définition et l'optimisation de ses trajectoires de performance.
- # **Partenaire critique**, il questionne les stratégies, challenge les choix, encourage l'innovation et aide à structurer les projets autour des priorités identifiées.

→ UNE PROXIMITÉ AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

Le référent intervient en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de la fédération : gouvernance, athlètes, staffs et particulièrement la Direction Technique Nationale.

Sa connaissance fine du terrain et de l'environnement lui permet d'identifier rapidement les besoins, d'anticiper les évolutions et de proposer des réponses adaptées à chaque discipline.

Vers une performance durable : soutenir les fédérations pour construire l'avenir

La réussite du sport français s'appuie sur la solidité de ses fédérations historiques, reconnues pour leur expertise et leur capacité à former des champions. Préserver cet héritage tout en restant ouverts aux dynamiques émergentes et aux nouveaux sports olympiques et paralympiques est essentiel pour renforcer notre potentiel de réussite.

Notre volonté : accompagner toutes les fédérations afin de détecter, former et soutenir les talents de demain. Optimiser chaque parcours, c'est multiplier les chances de succès pour les Jeux à venir.

La performance durable se mesurera non seulement au nombre de médailles, mais aussi à la dynamique et à l'âge des finalistes :

JEUX OLYMPIQUES : La moyenne d'âge des médaillés français à Paris est de 27,8 ans et tend vers un léger rajeunissement (28,7 ans à Tokyo), ce qui place la France dans une moyenne proche de celle de ses principaux concurrents (26,5 ans).

JEUX PARALYMPIQUES : La France refait son retard (délégation la plus âgée du TOP 15 à Tokyo) et affiche un rajeunissement en forte amélioration notamment de ses médaillés par rapport à Rio (- 3 ans). À Paris, elle se rapproche de la moyenne d'âge des médaillés des nations du TOP 10, en affichant une moyenne de 31,7 ans contre 30,5 ans.



Une mise en œuvre différenciée et ciblée

Les fédérations disposant d'au moins une discipline reconnue de haut niveau olympique ou paralympique peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du pôle HP.

Nous adopterons une double approche :

- # **systémique** d'une part, en optimisant la structuration globale de la performance,
- # et **individualisée** d'autre part, à travers le soutien aux athlètes de la Cellule Perf, Radar et Ambition, qui ciblent directement les potentiels identifiés.

Dans le prolongement du travail engagé pour les Jeux de Paris, **les moyens restent orientés prioritairement vers les épreuves identifiées comme pourvoyeuses de médailles**. Toutefois, **si une absence du potentiel de performance immédiate est détectée à l'horizon 2026 ou 2028, une réallocation des ressources est possible**. Elle permettra de soutenir les fédérations dans l'ajustement de leurs programmes en direction des cibles Ambition 2030 ou 2032, tout en maintenant une cohérence avec le programme des Jeux.

Une projection stratégique avec les fédérations

Le pôle HP encourage les fédérations à s'inscrire dans des projets de long terme, au-delà des cycles électifs et des échéances olympiques et paralympiques. **Une vision à 8 ans (deux cycles) est aujourd'hui essentielle pour permettre à la France de s'installer durablement parmi les grandes nations sportives.**

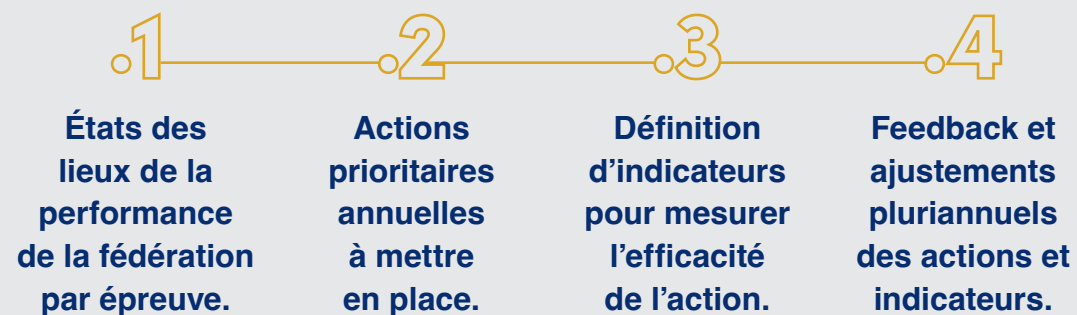
Afin de garantir une allocation optimale des ressources et une construction cohérente des projets de performance, chaque fédération est invitée à réaliser, annuellement et à l'issue des JOP, pour chacune de ses épreuves, un **diagnostic structuré basé sur la méthode Orfèvre** (voir page 74).

Cette méthode, pensée comme une approche à 360°, se décline en 12 étapes permettant de ne négliger aucun aspect dans la quête de médailles olympiques et paralympiques.

Ce travail de diagnostic partagé a pour vocation de créer un socle de compréhension commun entre l'Agence et chaque fédération, en s'accordant à la fois sur les constats et sur les besoins identifiés. À partir de ce socle, des objectifs seront définis et déclinés en plans d'actions concrets, pour baliser ensemble le chemin à parcourir dans les mois et années à venir.

Dès 2025, cette collaboration prend la forme d'une **cartographie de diagnostic partagé**. Véritable outil de pilotage stratégique, elle permet de poser clairement la vision et les ambitions de la fédération pour chacune de ses épreuves, d'y associer des indicateurs clés, et d'objectiver l'analyse des potentiels. **Cette nouvelle approche vise à optimiser l'orientation des moyens vers les publics cibles et disciplines prioritaires, en cohérence avec le niveau de performance attendu.**

→ STRUCTURE DE LA CARTOGRAPHIE DE DIAGNOSTIC PARTAGÉE :



Une agilité indispensable dans un paysage olympique et paralympique en constante évolution

La performance durable repose sur notre **capacité à nous adapter rapidement** à un programme olympique et paralympique en **constante transformation**.

Cette agilité est capitale pour **identifier les opportunités, ajuster les priorités et réorienter les plans d'actions**, même dans des cycles longs.

L'arrivée régulière de nouvelles disciplines crée des opportunités, mais impose aussi des **choix stratégiques** :

- # Certaines disciplines, où la France est déjà compétitive, doivent être soutenues afin de franchir un nouveau cap.
- # D'autres nécessitent un travail de structuration à long terme pour devenir compétitives. Dans ce cas, une évaluation du potentiel et des investissements nécessaires permettra de mesurer la cohérence du projet.

À l'approche des Jeux d'Hiver 2030 en France, **anticiper les évolutions du programme** devient un levier indispensable pour bâtir des projets compétitifs.

Notre démarche proactive s'appuie sur :

1. Une **analyse continue** du programme.
2. Une **évaluation régulière** des disciplines.
3. Un **ajustement des ressources** en fonction des perspectives réelles.

Cette **flexibilité dans la gestion des moyens** constitue un avantage stratégique face à des systèmes plus rigides.

Un pilotage plus cohérent et plus lisible pour les fédérations de haut niveau

En ce début de cycle, **la répartition des financements dédiés aux fédérations de haut niveau a été réévaluée**. Les ajustements opérés tiennent compte de plusieurs critères : le nombre d'athlètes listés par catégorie, le niveau de performance, le nombre de disciplines reconnues de haut niveau, les coûts spécifiques liés à la pratique... Ces évolutions ont pour unique objectif de mieux équilibrer et répartir les soutiens financiers entre les fédérations de haut niveau.

Pour renforcer la qualité de l'accompagnement, un conseiller du pôle HP est désormais spécifiquement chargé du suivi des fédérations de haut niveau.

Ce pilotage renforcé vise à mieux comprendre leurs besoins, affiner les diagnostics et accompagner plus efficacement la mise en oeuvre de leurs projets de performance.

PROJET PARALYMPIQUE

Le projet paralympique bénéficie de l'ensemble des programmes transversaux développés par le pôle HP de l'Agence.

En 2020, avec le **déploiement de la stratégie « Ambition bleue »**, l'Agence a porté pour la première fois un plan structurel au bénéfice du projet de performance paralympique afin de positionner la France parmi les meilleures nations. Ce plan a alloué des **moyens humains, matériels et financiers inédits** permettant aux fédérations, athlètes et entraîneurs paralympiques de bénéficier de services similaires à ceux de l'olympisme et ainsi être performants au plus haut niveau.

En 2017, avant la création de l'Agence, les moyens alloués au projet paralympique étaient de 3M€ par an amenant une dégradation régulière des résultats sportifs et une situation précaire pour l'ensemble des acteurs face à une concurrence internationale en forte progression. Le pôle HP, en allant chercher des moyens complémentaires et développant une stratégie structurée, a pu **augmenter de 400% les moyens dédiés** et ainsi accompagner la transformation du sport paralympique.



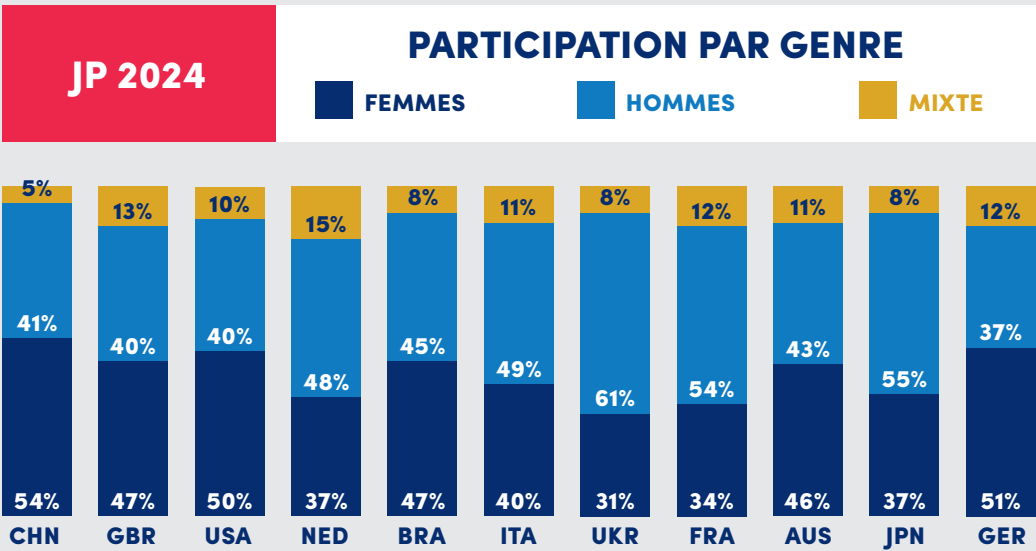
L'augmentation conséquente a permis, entre autres, d'impulser une dynamique vers la professionnalisation du staff, d'améliorer l'accompagnement transversal des athlètes paralympiques, de proposer du matériel concurrentiel, d'améliorer l'encadrement médical et les connaissances spécifiques sur la performance paralympique.

Les résultats des Jeux de Paris 2024 ont montré la capacité de la France à être performante au plus haut niveau paralympique grâce à une stratégie renforçant l'expertise et adoptant une démarche progressive, individualisée et multidisciplinaire.



Ces résultats ont également mis en évidence les **défis qu'il faudra relever, avec le CPSF et les fédérations**, pour accéder au Top 5 des nations aux JP d'été et d'hiver :

- # **Renforcer la place de la France dans 2 sports paralympiques stratégiques** : le para-athlétisme et la para-natation qui représentent 56% du programme des Jeux de Paris 2024 ;
- # **Féminiser la délégation française et accompagner l'émergence de la performance féminine** : les femmes représentent 34% de la délégation et seulement 18% des médailles à Paris 2024 ;
- # **Renforcer la représentation des athlètes porteurs d'un grand handicap** au sein de la délégation française et leur contribution aux médailles ;
- # **Inscrire la stratégie paralympique française sur le long terme en se concentrant sur la relève paralympique, la détection de nouveaux talents** et le transfert de talent entre parasports.



S'inscrire dans la continuité d'une performance paralympique exigeante

Avec le déploiement de la stratégie Ambition Bleue, le paralympisme a connu une évolution marquante vers la structuration des projets paralympiques de chaque fédération et la professionnalisation des personnes dédiées aux projets.

Cette avancée a porté ses fruits et doit être poursuivie post Paris 2024 par :

- # **Une continuité de l'investissement** humain, financier et matériel pour le champ paralympique ;
- # **Une montée en compétences des cadres** sur les spécificités paralympiques grâce à la recherche et notamment sur les enjeux de féminisation et l'accompagnement des personnes porteuses d'un grand handicap ;
- # **Une exigence renforcée** avec un cahier des charges des prérequis des entraîneurs paralympiques pouvant aboutir à la création d'une carte professionnelle propre au paralympisme.

Être leader d'une expertise multidisciplinaire pour la performance paralympique

Les dernières paralympiades ont démontré la montée en puissance de la concurrence internationale sur le projet paralympique.

Cela souligne la nécessité pour la France d'aller chercher l'expertise dans les différents aspects de la performance paralympique :

→ UN ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL INHÉRENT À LA PERFORMANCE

L'accompagnement médical des athlètes paralympiques a été renforcé afin d'être pris pleinement en compte dans la performance.

Depuis 2019, **l'Agence a mis en place une convention avec le réseau de la médecine physique et des réadaptations** avec, en fer de lance, le Professeur François GENET et le pôle Parasport Santé à Garches (APHP), ainsi que le réseau national de la SOFMER (Société française de médecine physique et de réadaptation). **L'objectif est d'assurer le profilage et l'individualisation du suivi des athlètes paralympiques** afin de veiller à l'intégrité des sportifs. De plus l'expertise médicale spécialisée permet, au sein des fédérations où vivent les réseaux experts, d'accompagner les athlètes et entraîneurs dans la constitution des dossiers de classification que ce soit pour le transfert de talent, la reconsidération des classifications ou encore le suivi des pathologies évolutives et des séquelles. La classification demeure un élément stratégique et essentiel dans la conduite des projets de Haute Performance.

Ce partenariat connaîtra une évolution suite à l'installation de l'Institut Parasport Santé (IPCS), à Meulan Les Mureaux dans les Yvelines, qui sera le centre d'expertise nationale propice à l'animation du réseau spécialisé pour les para-athlètes de haut niveau mais également pour toute personne en situation de handicap souhaitant développer une activité physique ou un sport.

Le pôle HP travaille également avec le Ministère des Sports et ses autres partenaires institutionnels pour **déboucher sur une surveillance médicale réglementaire (SMR) spécifique aux différentes familles de handicaps.**

→ LES ASPECTS SOCIAUX AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

Grâce au Programme Prioritaire de Recherche (PPR) et au projet Paraperf, les enjeux psycho-sociaux ont été pleinement pris en compte dans les projets de performance.

Avec les enjeux de féminisation et de représentation des grands handicaps, la recherche en sciences sociales doit être renforcée afin d'établir les biais existants dans le développement de la pratique et l'accès au haut niveau de ces deux populations. L'Agence travaillera avec ses partenaires institutionnels pour **établir une feuille de route** de recherche spécifique.

→ LA MAÎTRISE ET L'EXPERTISE DU MATÉRIEL

À travers le succès du paracyclisme aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, la France a démontré **l'importance d'être leader de solutions matérielles pour la performance des athlètes paralympiques**. Cela a été réalisé grâce à des accompagnements spécifiques sur les équipements et l'innovation technologique via des partenariats industriels ou des achats d'équipements Haute Performance auprès de leaders techniques.

→ LES DATAS AU CŒUR DE LA PRISE DE DÉCISION

Les fédérations paralympiques sont montées en puissance sur l'utilisation des données au service de la performance notamment grâce au Sport Data Hub. La première stratégie Ambition Bleue a été l'occasion d'accompagner la création d'une base de données de résultats paralympiques inédite en France. Désormais, il convient de stabiliser et exploiter au mieux les données paralympiques.

Révéler les talents paralympiques

À la suite des débriefings des Jeux de Paris, **l'enjeu de la relève paralympique ressort comme un élément central pour assurer la continuité de la performance.**

Le développement et le recrutement doivent systématiquement inclure un processus d'accompagnement à la classification grâce aux classificateurs français formés et déployés au niveau national et international. Mais la classification doit s'inscrire le plus tôt possible dans l'accompagnement médico-sportif des nouveaux pratiquants afin de bien les orienter sur les sports et classifications au sein desquels ils seront engagés et confirmés par les instances internationales.

Le pôle HP s'engage vers une politique ambitieuse de renouvellement et de détection d'athlètes, de concert avec les fédérations, en renforçant les moyens dédiés au développement de la pratique et à l'accès au haut niveau.

→ FÉMINISATION

Pour viser durablement le Top 5 des Jeux Paralympiques d'Été et d'Hiver, la France doit renforcer la place et la performance des femmes dans les épreuves paralympiques.

Constat :

- # Le programme des Jeux d'Été évolue vers la parité, mais la France reste en retrait par rapport à ses principaux concurrents.
- # Malgré des investissements équivalents, un **retard persistant** est observé sur la performance féminine, lié à divers freins : **manque de médiatisation, représentation du handicap**, etc.

Objectifs à horizon 2032 :

- # **40 % de femmes** dans la délégation paralympique française.
- # **Augmenter la contribution féminine** au tableau des médailles, à l'image des pays du Top 10 (40 % des médailles remportées sur des épreuves féminines).

Axes d'action prioritaires :

- # **Mener une recherche appliquée** pour identifier les freins à la pratique et à la performance des femmes en situation de handicap.
- # **Renforcer la présence féminine** dans l'encadrement (fonctions managériales, techniques, médicales).
- # **Détecter et recruter davantage d'athlètes féminines** à potentiel.
- # **Lutter contre les stéréotypes de genre**, en collaboration avec le Ministère des Sports.
- # **Soutenir les projets fédéraux**. L'Agence accompagnera prioritairement les fédérations qui intègrent pleinement ces enjeux dans leurs projets paralympiques, afin de renforcer la représentativité et la performance de la délégation française.

→ GRANDS HANDICAPS

Les bilans des Jeux de Paris ont mis en évidence **un déficit de performance dans les catégories regroupant les personnes porteuses de grands handicaps**, particulièrement dans des disciplines comme le para-athlétisme, la para-natation, le para-cyclisme ou le goalball.

Axes d'actions prioritaires :

- # **Renforcer l'accompagnement**
Développer des partenariats avec les réseaux d'établissements sociaux et médicaux (ESMS, centres de réadaptation) pour permettre un suivi adapté et continu des athlètes, de la détection à la Haute Performance.
- # **Mobiliser des ressources spécifiques**
Allouer des moyens humains, financiers et matériels adaptés pour répondre aux besoins particuliers de ces sportifs.
- # **Soutenir les projets fédéraux**
L'Agence accompagnera prioritairement les fédérations qui intègrent pleinement ces enjeux dans leurs projets paralympiques, afin de renforcer la représentativité et la performance de la délégation française.

Les points clés

Le défi de la relève paralympique dans son ensemble, porté conjointement avec le CPSF et les fédérations, doit se traduire par :

- # **Renforcer les moyens pour les athlètes de la relève** (financement de stages, compétitions, équipements adaptés, accompagnement quotidien) ;
- # **Augmenter les ressources humaines** (plus d'encadrants dédiés au développement et à l'accès au haut niveau) ;
- # **Déployer une stratégie de développement complémentaire - Parasport** (coordination entre le Pôle Développement et le pôle HP) ;
- # **Favoriser le transfert de talents** (programme transversal avec les fédérations) ;
- # **Optimiser la stratégie de classification** (stratégie claire dès l'accès à la pratique et jusqu'au haut niveau) ;
- # **Renforcer l'action territoriale** (déploiement des politiques parasport avec les acteurs locaux).

SYNTHÈSE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARALYMPIQUE DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Première stratégie paralympique française.
- # Budget dédié x4.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Renforcer le soutien à la professionnalisation.
- # Mobiliser des réseaux experts.
- # Féminiser la délégation.
- # Renforcer la représentation des grands handicaps.
- # Favoriser la détection des jeunes talents.

ACCOMPAGNEMENT ATHLÈTES

Renforcer le recensement des situations

→ UN SUIVI INDIVIDUALISÉ DES SITUATIONS SOCIALES

Le recensement fin des situations sociales, mené en lien avec les fédérations et le développement d'outils de suivi par le SDH, permet d'adapter au mieux les dispositifs d'accompagnement aux besoins réels des athlètes.

→ UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR FACILITER LE SUIVI

Depuis 2024, la plateforme France.sport élargit le recensement à tous les athlètes de haut niveau et simplifie la transmission et le traitement des informations.

→ DES ANALYSES AFFINÉES GRÂCE AU CROISEMENT DES DONNÉES

- # Mobilisation de nombreux acteurs (fédérations, Maisons Régionales de la Performance, INSEP, CNOSF, CPSF, APEC, etc.), coordonnés par l'Agence.
- # Le pôle HP est aujourd'hui reconnu comme référence dans ce domaine.

→ DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES ET CIBLÉES

- # Travail de proximité avec les différents acteurs coordonnés par l'Agence.
- # Participation active aux comités de sélection de la Fondation du Sport Français (« Pacte de Performance », « Soutiens ton sportif »).
- # Proposition de profils prioritaires aux entreprises, en tenant compte du niveau sportif et de la situation sociale des athlètes.

→ UN DÉFI PERMANENT

Même si les échanges réguliers avec les fédérations, combinés au développement des outils, permettent aujourd'hui d'être beaucoup plus précis, le recensement nécessite des vérifications permanentes du fait, notamment, que les données sont recueillies sur la base d'une déclaration réalisée par l'athlète.

Sécuriser l'environnement de l'athlète

L'accompagnement socio-professionnel des athlètes inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau (Élite, Senior, Relève, Reconversion), et tout particulièrement de ceux identifiés comme prioritaires par l'Agence et les fédérations, constitue un axe stratégique majeur.

Notre objectif est de consolider et intensifier l'accompagnement individualisé, afin de permettre aux athlètes de concilier performance sportive au plus haut niveau et stabilité sociale, tout en facilitant leur insertion professionnelle.

Pour cette nouvelle olympiade, l'accent est mis sur une **priorisation renforcée des athlètes issus des cibles Cellule Perf 2026/2028, Radar 2028/2030, et Cellule Ambition 2028/2030/2032, tout en continuant à accompagner l'ensemble des SHN éligibles aux dispositifs existant.**

Améliorer les engagements financiers

Dans une volonté affirmée de soutenir les athlètes de haut niveau, l'Agence s'engage à ce que **tous les athlètes sélectionnés aux Jeux bénéficient d'un accompagnement minimal de 20 000 €*.** S'appuyant sur des échanges réguliers avec les fédérations, cet engagement est rendu possible grâce à une anticipation renforcée des situations individuelles et au travail de proximité réalisé avec les différents acteurs qui accompagnent l'action de l'Agence..

Au-delà de ce socle, **le pôle HP œuvre pour offrir aux cibles prioritaires une sécurité financière** leur permettant d'être pleinement investis dans leur projet sportif.

Ainsi, est garanti un seuil de ressources annuel de :

- # 40 000 € / Cellule Perf.
- # 30 000 € / Radar.
- # 20 000 € / Cellule Ambition 2028 et 2030.

*Ces montants intègrent l'ensemble des ressources financières dont peut bénéficier un athlète.



Pérenniser les dispositifs d'accompagnement SSP

Les dispositifs d'accompagnement se présentent sous différentes formes :

→ AIDES PERSONNALISÉES

Ce dispositif, totalement piloté par l'Agence depuis 2023, permet à des athlètes inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau (SHN) et identifiés par le pôle HP et les fédérations de **bénéficier d'aides financières directes selon 4 axes** :

- # **Les Aides Sociales** pour les athlètes dont les ressources annuelles sont inférieures à 40 K€ bruts ;
- # **Le manque à gagner sportif** pour les athlètes amenés à poser des jours de congés sans solde pour participer à des compétitions ou stages en équipe de France ;
- # **Le remboursement de frais de formation et de reconversion** ;
- # **Le remboursement de frais liés à la parentalité** (pour les athlètes concernés par une situation exceptionnelle liée à une compétition ou un stage nécessitant une modification du mode de garde traditionnel).

→ AMÉNAGEMENTS À L'EMPLOI

Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP) / Conventions d'Aménagement à l'Emploi (CAE)

S'appuyant sur le soutien des entreprises privées pour les CIP et des administrations ou collectivités pour les CAE, **ces dispositifs peuvent être proposés à des sportifs inscrits sur les listes ministérielles des SHN pour qu'ils puissent bénéficier d'un aménagement de leur temps de travail** et ainsi préparer leurs échéances sportives, tout en commençant leur insertion professionnelle.

Les CIP et CAE « nationales », pilotées par le pôle HP en lien avec les fédérations, sont établies avec des administrations ou des entreprises qui soutiennent des collectifs d'athlètes, dans plusieurs disciplines sportives et/ou sur plusieurs territoires.

Les CIP/CAE régionales sont instruites avec l'appui des conseillers des Maisons Régionales de la Performance. En lien avec les athlètes, les fédérations, les entreprises et l'Agence, ils sont chargés d'accompagner la mise en place des aménagements d'emploi.

→ AIDES À LA PROFESSIONNALISATION (EX EMPLOIS SHN)

Pour offrir une **alternative aux dispositifs existants** (CIP/CAE) et qui ne permettaient pas d'accompagner suffisamment d'athlètes, l'Agence a lancé en 2021 un dispositif d'aides à la professionnalisation dont le but est de **sécuriser la situation des athlètes en leur donnant un statut social** grâce à un contrat de travail et des revenus fixes.

Il permet à des structures associatives, des groupements d'employeurs ou des coopératives de **salarier des sportifs inscrits sur les listes ministérielles SHN** en bénéficiant d'une subvention de l'Agence qui peut aller de 15 000€ jusqu'à 25 000€ (uniquement pour les athlètes de la Cellule Perf qui ont des ressources inférieures à 40 000€/an).

Ce soutien favorise une dynamique d'insertion et valorise l'engagement des structures qui s'impliquent activement dans le développement de carrières des athlètes.

Renforcer la reconversion des SHN

La reconversion des athlètes constitue un enjeu majeur, mobilisant l'ensemble des acteurs du sport français et en premier lieu, les fédérations.

Dans ce cadre, **le pôle HP entend consacrer une enveloppe financière dédiée, avec un double objectif** :

→ ACCOMPAGNER LA FORMATION DES ATHLÈTES

Les sportifs inscrits sur liste ministérielle Reconversion et porteurs d'un projet de formation pourront bénéficier d'une prise en charge partielle de leurs frais de formation, selon les mêmes modalités que les autres catégories de sportifs de haut niveau (SHN).

L'Agence mobilisera également des partenaires publics spécialisés dans l'insertion professionnelle afin de proposer **un accompagnement individualisé efficace**.

Un comité d'experts instruira les demandes et statuera sur les aides à octroyer, versées directement aux athlètes.

Ce soutien, accessible une seule fois par bénéficiaire, est également ouvert aux athlètes ayant déjà perçu une aide en cours de carrière, à condition qu'un nouveau projet de reconversion professionnelle soit présenté.



→ SOUTENIR LES ATHLÈTES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ APRÈS LEUR CARRIÈRE

L'Agence prévoit également **une aide financière pour les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielle Élite ou Reconversion mettant fin à leur carrière sportive et dont les ressources annuelles sont inférieures au seuil de pauvreté (15 000 €).**

Elle sera attribuée après instruction des dossiers, sous forme d'aides personnalisées directement versées aux bénéficiaires.

Pour mettre en œuvre ce dispositif, l'Agence s'appuiera sur la déclaration de ressources des athlètes et sur l'ensemble de ses partenaires :

le CNOSF, le CPSF, les fédérations, l'INSEP, le réseau territorial à travers les MRP et les établissements, ainsi que tous les acteurs impliqués sur ce sujet.

Chaque MRP, en lien étroit avec les référents en charge du suivi socio-professionnel au sein des fédérations, prendra contact avec les athlètes ayant mis fin à leur carrière sportive durant les deux années suivant leur arrêt. **Cette démarche vise à accompagner leur trajectoire de reconversion et à veiller à leur stabilité.**

L'Agence sanctuarisera une enveloppe financière chaque année pour pérenniser ce nouveau dispositif mais elle pourrait aussi être abondée par d'autres contributeurs.

Renforcer la formation des SHN

La formation constitue un déterminant du projet de performance des athlètes. Pour réussir sur la durée, ils ont besoin d'un cadre clair et adapté à leurs réalités.

De véritables avancées ont été réalisées. Les dispositifs sports-études apportent de la cohérence et de la sérénité à des milliers d'élèves sportifs en proposant un schéma global d'accompagnement et d'aménagement dans le premier et second degré. Plus de 15 000 élèves sont suivis dans un parcours qui reconnaît leur double objectif : réussir leur formation et briller dans leur discipline.

Mais nous devons aller plus loin. L'accès à la formation doit être un droit réel pour tous les sportifs à chaque étape de leur vie. C'est le sens du partenariat entre le Ministère du Travail et l'AFDAS qui permet aux athlètes d'être formés pour préparer leur avenir professionnel.

Former et accompagner les athlètes, c'est leur permettre d'aller plus loin, pendant et après leur carrière.



Mieux informer pour mieux accompagner les athlètes

Les différentes évaluations ont mis en évidence **une fragilité dans la circulation de l'information auprès des athlètes.** Les actions mises en œuvre sont parfois insuffisamment identifiées et intégrées au service de leur projet de performance.

En complément de la plateforme France.sport mise en place en 2024, pour renforcer des dispositifs à destination des athlètes qu'ils soient en activité ou en reconversion, **l'Agence déploie depuis 2025 un plan de communication ciblé**, notamment à travers l'organisation de webinaires thématiques.

En étroite collaboration avec **la Commission des Athlètes de Haut Niveau et les fédérations**, il est également primordial de renforcer le dialogue avec les athlètes afin de mieux comprendre leurs réalités de terrain et leur apporter une information claire, adaptée et accessible sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement.

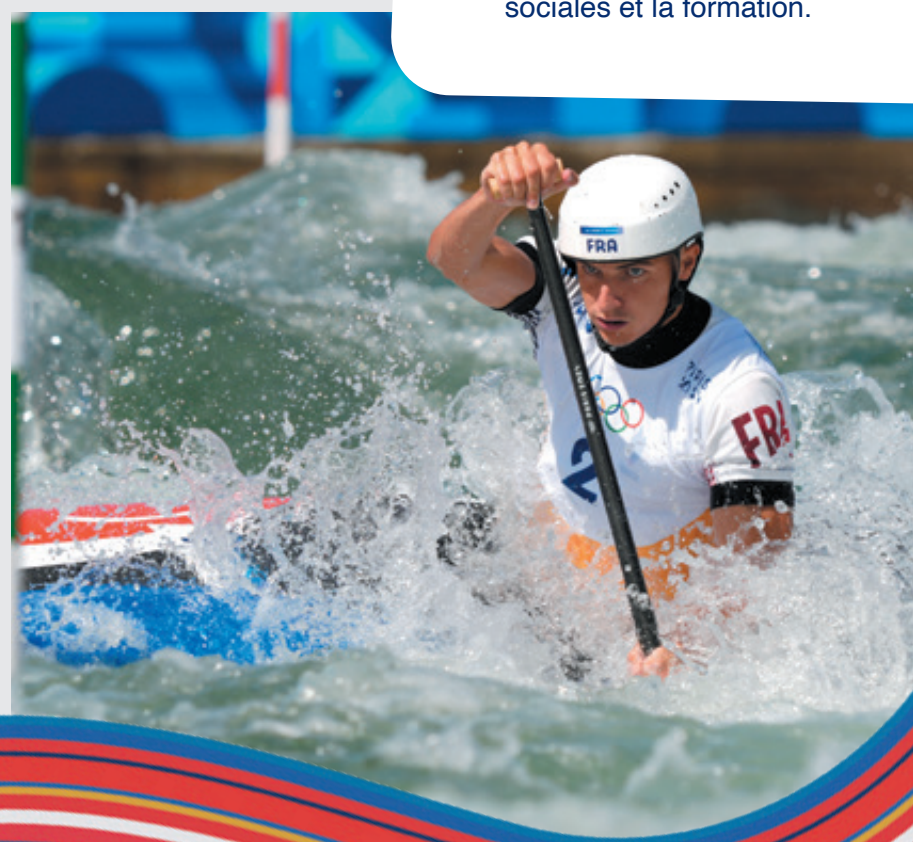
SYNTHÈSE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ATHLÈTES DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Aides socio-professionnelles accrues.
- # Aucun athlète aux Jeux sous le seuil de pauvreté.
- # Recentrage des aides personnalisées sur les aides sociales et la formation.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Aides pérennisées et même augmentées pour les participants aux JOP.
- # Meilleur recensement des situations.
- # Accès à la reconversion amélioré et meilleure prise en compte des projets de reconversion.
- # Stratégie de communication et de transmission des informations.



ACCOMPAGNEMENT ENTRAÎNEURS



Reconnaître l'expertise des entraîneurs : le Plan Coachs

Les entraîneurs représentent un capital stratégique et durable pour le sport français. Leur expertise, leur engagement au quotidien, leur capacité à innover et construire une dynamique de réussite autour des athlètes sont autant d'éléments déterminants dans la conquête de la performance le jour J.

Le Plan Coachs, lancé pour Paris 2024, s'impose désormais comme un incontournable de la stratégie Haute Performance. Il a permis :

- # Une meilleure reconnaissance du rôle des entraîneurs.
- # Une montée en compétences ciblée.
- # Un renforcement de la confiance et de l'ambition collective.

→ « ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE ET L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL »

Le Plan Coachs vise à :

- # **Rompre l'isolement** et renforcer le lien entre pairs grâce à des séminaires réguliers.
- # **Favoriser le développement de l'expertise professionnelle** par un accompagnement structuré, des formations adaptées et des actions individualisées (coaching, master class, conférences, webinaires).
- # **Stimuler l'inspiration et le partage d'expériences** à travers des rencontres inspirantes et l'échange avec des coachs experts (par exemple l'académie des coachs).
- # **Contribuer à créer un esprit et une âme « Équipe de France Olympique et Paralympique »** dans la perspective de la vie au village pendant les JOP.



→ PERSPECTIVES 2025-2032 : DES ÉVOLUTIONS CONCRÈTES

- # **Professionnalisation et sécurisation du statut** : Aide à la professionnalisation des coachs dans les disciplines prioritaires pour garantir une stabilité d'action et une plus grande présence de certains coachs auprès des athlètes. Ce dispositif est le premier en la matière ouvert à des entraîneurs.
- # **Reconnaissance de l'expertise** : Revalorisation des rémunérations des entraîneurs en responsabilité dans le suivi des athlètes de la Cellule Perf (jusqu'à 18 000 € bruts chargés/an), pour reconnaître leur rôle moteur et fidéliser les talents en France face à la concurrence internationale.
- # **Optimisation des ressources** : Réallocation des contrats de préparation olympique/paralympique vers les missions d'entraînement et de performance à fort enjeu.
- # **Consolidation des liens** entre les acteurs de la performance (entraîneur, directeur de performance, DTN...) pour une plus grande efficacité d'action.
- # **Mise en place de séminaires thématiques** par catégorie de sport ou selon les besoins identifiés.

Le pôle HP peut aussi être mobilisé pour le recrutement de cadres techniques, en recommandant et en contribuant au financement des profils sélectionnés.

LES PILIERS DU PLAN COACHS :



VALORISATION



RECRUTEMENT



PROFESSIONNALISATION



MONTÉE EN
COMPÉTENCES

Soutenir les entraîneurs de demain

Le pôle HP soutient la **montée en compétences des entraîneurs qui accompagnent les jeunes athlètes à fort potentiel**, maillons essentiels dans la préparation des futures générations. Sont concernés :

- # Les entraîneurs responsables d'athlètes ciblés Radar 2026/2028.
- # Les entraîneurs des Cellules Ambition 2028/2030/2032.
- # Les entraîneurs adjoints de la Cellule Perf.

Ils bénéficient d'un **accompagnement** via les contrats de performance (**valorisation, professionnalisation**) et de **formations spécifiques** mises en place par les Maisons Régionales de la Performance ou l'Agence.

Ces actions incluent, selon les besoins :

- # Du soutien au recrutement.
- # Des ateliers thématiques.
- # Des séminaires adaptés aux enjeux identifiés.

Une coordination stratégique avec le CGO-CTS

Le Centre de gestion opérationnelle des cadres techniques sportifs (CGO-CTS) occupe **une place clé dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines des CTS**. Pour répondre pleinement aux enjeux de performance des équipes de France, **la synergie entre le CGO-CTS et le pôle HP de l'Agence doit être totale**. Cette coopération se traduit notamment par l'implication du pôle HP dans les commissions d'audition des DTN, ainsi que par la prise en compte de l'avis du Manager Général de la Haute Performance dans le déploiement des contrats POP. **Préserver, et même renforcer, ces interactions est essentiel** pour garantir la cohérence et l'efficacité de l'action menée.



Diversifier l'encadrement

Dans une volonté de faire progresser les performances des équipes de France, **tendre vers une plus grande parité de l'encadrement apparaît comme un levier**. Ainsi le pôle HP souhaite :

- # **Lutter contre la sous-représentation** actuelle des femmes ;
- # **Accroître l'ampleur et la diversité** du vivier de talents d'entraîneurs dans le sport de haut niveau ;
- # **Faire tomber les représentations et lutter contre les stéréotypes** ;
- # **Faire évoluer les cultures et les mentalités** qui favorisent des environnements plus équitables.

→ TRAVAILLER EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES FÉDÉRATIONS :

- # **Sensibiliser** aux enjeux de diversité et d'inclusion au sein des staffs techniques.
- # **Soutenir** les fédérations qui proposent des programmes permettant de faire émerger les entraîneurs femmes.
- # **Valoriser** les parcours des femmes entraîneurs en France ou à l'étranger et favoriser le partage d'expériences pour comprendre les freins que rencontrent les femmes pour devenir entraîneurs.

→ COMMUNICATION ET VALORISATION :

Mettre en avant les réussites des entraîneurs issues du programme à travers des campagnes médiatiques, afin d'inspirer d'autres femmes à envisager des carrières dans l'encadrement de la Haute Performance.

SYNTHÈSE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COACHS DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Lancement du Plan Coachs.
- # Valorisation de l'expertise.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Renforcement et extension du Plan Coachs.
- # Soutien aux coachs des jeunes potentiels.
- # Diversification de l'encadrement au service de la performance.

ACCOMPAGNEMENT TERRITOIRES



Les Maisons Régionales de la Performance : un réseau de proximité structurant

→ CONSTAT :

L'expertise et la qualité des services des établissements sont aujourd'hui reconnues. Pourtant, 75% des athlètes s'entraînent hors de leurs murs, dans des clubs, structures privées, cellules créées autour d'un athlète ou, plus particulièrement pour les athlètes paralympiques, près de leurs lieux de vie et de soins.

CHIFFRES 2024 :



62%
DES ATHLÈTES OLYMPIQUES DE LA DÉLÉGATION
s'entraînent hors établissement public (INSEP, CREPS, OPE)

89%
DES ATHLÈTES PARALYMPIQUES DE LA DÉLÉGATION
s'entraînent hors établissement public (INSEP, CREPS, OPE)

Conscient de cette réalité, le pôle HP a déployé, dès 2021, les **Maisons Régionales de la Performance (MRP)** pour décliner la stratégie **Ambition Bleue** dans les territoires, au plus près des athlètes et de leurs lieux d'entraînement et de vie.

→ UN MAILLON CENTRAL AU PLUS PRES DU TERRAIN

Les MRP représentent l'évolution du sport de haut niveau et de la haute performance en territoire. Elles sont coordonnées par un Responsable Régional de la Haute Performance et animées par un réseau de 80 agents spécialisés qui sont les relais territoriaux de la stratégie nationale Haute Performance. Présentes dans toutes les Régions au sein des CREPS ou Organismes Publics Equivalents (OPE), elles constituent la clé d'entrée du sport de haut niveau au niveau local.

Elles accompagnent en proximité les athlètes et leurs entraîneurs, identifiés comme cibles prioritaires (voir page 44), en leur offrant un accès direct à des services d'experts, sur l'ensemble des champs de la performance (accompagnement 360°).



En lien avec les fédérations, les collectivités, l'État et les entreprises, elles coordonnent les actions sur le terrain, et donnent du sens pour éclairer les décisions. Elles favorisent le travail en réseau, s'adaptent aux réalités locales et contribuent à mettre en oeuvre les priorités nationales.

Grâce à leur connaissance fine du territoire, elles assurent une remontée d'informations en temps réel, facilitent le déploiement rapide de solutions concrètes (mobilisation de ressources, services, résolution de freins logistiques ou structurels) et constituent des points d'appui opérationnels pour les projets des athlètes et des fédérations.

→ PERSPECTIVES

Même si toutes les MRP n'affichent pas encore le même niveau d'efficacité, elles constituent désormais un levier stratégique essentiel pour la réussite du sport de haut niveau en France.

Depuis leur création, plus de **5 000 athlètes** ont été accompagnés, dont **3 500** sur l'axe « optimisation de la performance ».

Il est important de **consolider ce dispositif en améliorant** :

- # La cohérence des accompagnements entre les MRP ;
- # La communication entre les MRP, les établissements, les fédérations et l'Agence.

Également, il est nécessaire d'impliquer encore davantage les collectivités territoriales, et tout particulièrement les Régions, afin de mutualiser certains programmes au bénéfice des athlètes et de leur encadrement. Dans ce sens, il est envisagé de mettre en place une convention cadre avec la Commission Sport de Régions de France et de décliner progressivement des conventions spécifiques avec chaque Région pour renforcer nos interactions.

Afin d'assurer une coordination efficace et de garantir une synergie optimale entre les actions locales et les priorités nationales, il reste fondamental de préserver un pilotage national via le pôle HP.

Équipements et matériels : des moyens ciblés pour la performance

L'Agence a renforcé sa politique d'investissement dans les équipements et matériels destinés à la Haute Performance.

Depuis 2019, **l'Agence a investi plus de 18 M€ sur des investissements structurants ou du matériel de performance** pour faire monter en gamme et améliorer les services des CREPS, des OPE, de l'INSEP et des Ecoles Nationales.

L'approche repose sur trois principes :

1

Cibler les besoins réels des athlètes et staffs, en s'éloignant des logiques d'appels à projets standardisés.

2

Co-construire les priorités avec les fédérations et établissements publics (CREPS et OPE).

3

Inscrire les choix dans une logique pluriannuelle, avec une vision stratégique à moyen terme.

Les MRP participent à ce dispositif en relayant les besoins identifiés sur le terrain, en accompagnant les projets d'équipements au plus près des usages, et en veillant à la bonne adéquation entre matériels, objectifs sportifs et stratégies fédérales.

+5 000
ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS

depuis la création des MRP, dont
3 500 sur l'axe « optimisation
de la performance »



Améliorer la structuration de la stratégie dans les Outre-mers

Les athlètes ultramarins, malgré leur potentiel, font face à des inégalités territoriales importantes : éloignement géographique, obstacles logistiques et financiers pour accéder aux infrastructures et regroupements de haut niveau. Ces freins peuvent limiter leur progression et leur présence sur la scène nationale et internationale.

L'athlétisme l'illustre bien, puisque c'est l'un des sports les plus représentés sur les territoires d'outre-mer avec l'escrime ou les sports collectifs.

Alors qu'au début des années 2000 on comptait régulièrement une vingtaine d'athlètes dans les équipes de France Jeunes s'entraînant dans les territoires d'outre-mer, le constat depuis la dernière olympiade est celui d'une forte diminution avec jamais plus de 10 athlètes sélectionnés dans les équipes de France Jeunes (9 en 2021, 3 en 2022, 4 en 2023, 7 en 2024 et 7 en 2025).

Face à ces différents constats et en tenant compte des remontées des territoires et des fédérations, l'Agence a souhaité déployer, en 2022, un programme d'accompagnement spécifique pour répondre aux besoins des territoires ultramarins et de la Corse. Ce dispositif vise à :

- # **Soutenir les projets de performance** des athlètes locaux.
- # **Favoriser l'émergence** de nouveaux talents.
- # **Renforcer les compétences** de l'encadrement technique.
- # **Faciliter l'intégration** dans les structures fédérales.
- # **Contribuer à l'équipement** nécessaire à la performance.
- # **Accompagner le projet scolaire** des athlètes identifiés.

Sous le pilotage du pôle HP, la mise en œuvre est assurée par les MRP ou des structures référentes locales, en lien étroit avec les fédérations et acteurs du territoire. L'accompagnement est adapté aux réalités de chaque territoire, dans une logique durable de développement du haut niveau.

Afin de poursuivre la dynamique insufflée par cette enveloppe qui a accompagné près de 1 000 actions depuis 2022, il a été demandé aux fédérations concernées par une pratique ultramarine de pleinement intégrer la dimension outre-mer dans la construction de leur Projets de Performance Fédéraux.

À retenir : Ce programme n'est pas un appel à projets, mais un accompagnement sur-mesure, aligné avec les Projets de Performance Fédéraux, pour garantir que chaque talent ultramarin puisse accéder aux mêmes chances de réussite que les athlètes sur l'Hexagone.

SYNTHÈSE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Déploiement des Maisons Régionales de la Performance.
- # Déploiement d'un programme d'accompagnement spécifique pour les Outre-mers.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Consolidation du dispositif : amélioration de la cohérence et de la communication entre Maisons Régionales de la Performance.
- # Renforcement de la dynamique pour les Outre-mers.

ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA PERFORMANCE

Une méthode d'autodiagnostic – la méthode ORfèvre

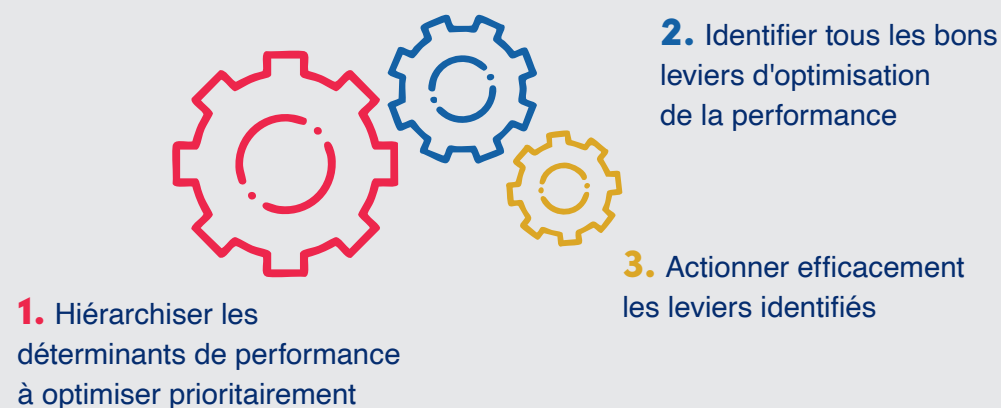
La Haute Performance ne laisse pas de place au hasard. C'est précisément l'objectif de la méthode ORfèvre, une démarche scientifique conçue pour aider les fédérations, les entraîneurs et les athlètes à optimiser l'efficacité de leurs projets de performance.

→ UNE VISION GLOBALE DE PERFORMANCE

Commanditée et mise en place par l'Agence, la méthode ORfèvre a été élaborée à partir d'un état des lieux des stratégies d'optimisation de la performance dans les fédérations et les institutions françaises et étrangères.

Elle repose sur l'idée que la performance ne dépend jamais d'un seul facteur, mais de l'interaction de multiples dimensions — physiologiques, techniques, tactiques, psychologiques et environnementales. Comprendre et hiérarchiser ces déterminants est la clé pour cibler les leviers les plus efficaces.

L'engrenage Orfèvre



→ UNE MÉTHODE STRUCTURÉE EN 12 ÉTAPES

Cette démarche propose une approche à 360° qui s'appuie sur 12 étapes destinées à ne rien oublier dans la quête des médailles olympiques et paralympiques. Celles-ci débutent par la caractérisation des conditions nécessaires pour performer le jour J, puis l'analyse de la concurrence, des forces et faiblesses de l'athlète et de son environnement. Elles amènent ensuite à anticiper les risques, identifier les compétences clés à renforcer et hiérarchiser les leviers d'action. **Chaque étape éclaire la suivante, jusqu'à la mise en œuvre d'un plan d'action structuré, réaliste et mesurable.**



12 clés pour renforcer la stratégie de performance et une échelle d'autodiagnostic pour se challenger.

ROUGE

ORANGE

VERT

OR

La DATA au cœur de la performance - France.sport (dans la continuité du Sport Data Hub)

France.sport s'impose comme le portail numérique unique du sport de haut niveau, poursuivant la dynamique initiée par le Sport Data Hub (SDH) lancé en 2020.

→ CENTRALISATION ET EXPLOITATION DES DONNÉES

La plateforme, encadrée par le décret n° 2025-407 du 7 mai 2025 relatif aux modalités de gouvernance et de fonctionnement de la plateforme France.sport, **recueille et organise toutes les données générées par la sphère sportive française** pour servir la performance individuelle et collective.

→ UN HÉRITAGE DU SPORT DATA HUB

Le SDH a permis de collecter, stocker et analyser des données d'entraînement et de compétition mais aussi des données institutionnelles et financières, facilitant des décisions plus éclairées pour les athlètes, encadrants et décideurs, notamment en vue de Paris 2024.

→ OPTIMISATION CONTINUE

L'objectif reste le même : **optimiser les performances grâce à la data et à une approche scientifique**, en cohérence avec les stratégies fédérales et les besoins spécifiques des établissements.

Il peut s'agir de données de laboratoire (lactatémie, $VO_2\text{max}$...), de compétitions (performances, records...), de vidéos, de capteurs (cardiofréquencemètre, GPS...) ou de formulaires (RPE, bien-être, sommeil...)

→ VERS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La **centralisation des données** dans une plateforme publique et souveraine **ouvre la voie à l'intégration de l'intelligence artificielle** dans les projets de performance.

France.sport : à quoi ça sert ? pour qui ?

« La donnée au service du pilotage du sport de haut niveau et de l'optimisation de la performance sportive »



Simplifier les démarches administratives

des sportifs et des encadrants en les dématérialisant et en regroupant les services numériques en un seul endroit.



Aider les décideurs

à mieux répartir les ressources et améliorer la performance sportive nationale.



Fournir des outils d'analyse avancés

aux entraîneur(e)s et experts pour optimiser la préparation des athlètes.



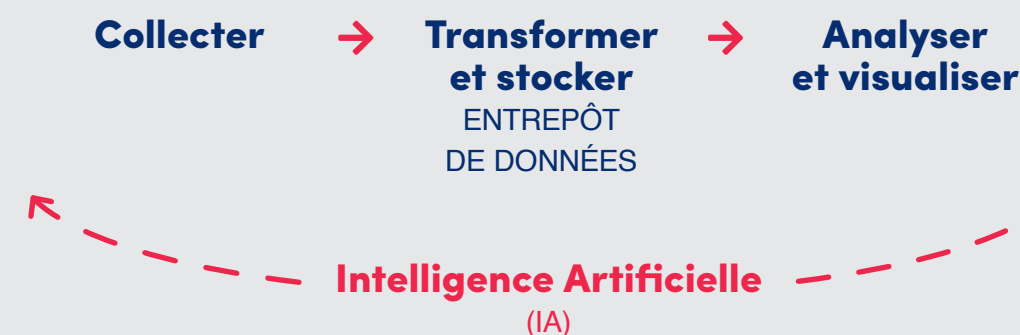
Conserver et valoriser les données

du sport de haut niveau dans un entrepôt de données unique en France afin de favoriser la recherche et les innovations en matière de performance.

Grâce à cette plateforme souveraine, conforme et sécurisée, les acteurs du sport français disposent de moyens plus efficaces pour accompagner les athlètes et améliorer les résultats du sport tricolore.

Elle permet, grâce à la mutualisation des moyens entre l'Agence, l'INSEP et la Direction des Sports, en lien étroit avec les fédérations et les établissements publics et du Réseau Grand INSEP (RGI), le suivi des athlètes tout au long de leur carrière : de l'accès au sport de haut niveau (PPF accession) jusqu'à leur reconversion, en passant par les gains marginaux leur permettant de décrocher des médailles aux JOP.

France.sport : que fait-on ?



L'Intelligence Artificielle : une opportunité à saisir

→ POTENTIEL ET CONTEXTE

L'IA est en train de révolutionner de nombreux secteurs, y compris celui de la Haute Performance. Si plusieurs cas d'usages, déjà appliqués dans le cadre des Programmes Prioritaires de Recherche (PPR) et du SDH (Médailabilité) illustrent le potentiel de l'IA à optimiser la performance sportive, la France doit accélérer son utilisation pour rester au contact de ses concurrents.

→ PRÉ-REQUIS ET IA

L'efficacité de l'IA repose sur la collecte et la structuration de grandes quantités de données de qualité, ce que le SDH a entrepris de faire depuis quatre ans en structurant la collecte, le stockage et la transformation de millions de données pour les mettre à disposition des acteurs de la Haute Performance.

→ ENTREPÔT DE DONNÉES = AVANTAGE CONCURRENTIEL

Grâce au décret paru le 7 mai 2025, la création d'un entrepôt de données unique constitue un réel avantage stratégique, en termes de fiabilité, de rapidité d'analyse et de capacité à nourrir l'intelligence artificielle.

→ VERS UNE IA PUBLIQUE ET SOUVERAINE

L'objectif est de développer une IA publique et souveraine, contrôlée par l'Agence, l'INSEP et le Ministère des Sports, garantissant la maîtrise, la qualité et l'utilisation éthique des données. Des partenariats avec des entreprises privées spécialisées dans l'IA seront à envisager pour intervenir dans l'environnement de travail France.sport.

→ LES PERSPECTIVES

En capitalisant sur le travail réalisé depuis 4 ans et pour laisser un héritage fort de Paris 2024 sur la recherche (PPR) et la data (SDH) plusieurs projets sur l'IA sont déjà envisagés dans France.sport :

- # Pilotage national : rapport d'activité et analyses automatisées, ChatBot, indicateurs de performance, parcours de formation individualisé des SHN, ...
- # Optimisation et analyse de la performance :
 - Analyse vidéo : séquençage automatisé, identification points +/- des adversaires, stratégie de match ;
 - Prévention des blessures ;
 - Personnalisation des entraînements ;
 - Indicateurs de potentiel de médailles ;
 - Détection et identification des jeunes potentiels.



La recherche et l'innovation comme vecteurs de la performance

Le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Sport de très Haute Performance », conduit par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mené pour Paris 2024, a permis un **rapprochement inédit entre recherche académique et monde sportif**. Parallèlement, le Sport Data Hub, la transformation numérique des fédérations et le renforcement de l'accompagnement scientifique ont structuré durablement l'appui à la performance.

L'Agence vise à accélérer cette dynamique pour ancrer durablement les sciences au cœur de la performance olympique et paralympique, notamment en vue des JOP Alpes Françaises 2030.

→ CONTINUER DE FÉDÉRER LES ACTEURS ACADÉMIQUES ET SPORTIFS DES SCIENCES DU SPORT ET AMÉLIORER LA COORDINATION INSTITUTIONNELLE :

Les acteurs de la recherche impliqués sur la Haute Performance se sont multipliés et sont aujourd'hui hétérogènes (INSEP (Irmes-SEP), Sciences 2024, CNRS, Institut Carnot, Inserm, INRIA, INRA, CEA Tech, C3D, Écoles d'ingénieurs, universités, secteur marchand, ...).

Les entrées thématiques sont diverses (sciences humaines et sociales, mathématiques, ingénierie, sciences du vivant...), et les sujets liés à la Haute Performance sont variés (prévention et gestion des blessures, détection, profilage physiologique et psychologique, interactions sportif/matériel, optimisation du geste, traitement des datas,...).

L'absence de pilotage national ne permet pas d'avoir une vision structurée et pérenne de la recherche dans le champ du sport et ne facilite pas l'efficacité des relations entre le monde de la recherche et celui des fédérations sportives.

Le pôle HP, à l'intersection du monde fédéral et institutionnel, ambitionne de faire émerger cette vision et de jouer pleinement son rôle dans la coordination des acteurs.

Pour cela, il prévoit de développer son expertise interne et de s'appuyer sur un comité scientifique issu des principaux acteurs académiques et sportifs de la recherche dans le sport.

→ PROLONGER LA STRUCTURATION DES FÉDÉRATIONS ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Les cellules d'accompagnement scientifique des fédérations constituent l'interface entre les athlètes, leurs staffs et les acteurs de la recherche.

Elles contribuent à l'acculturation scientifique des équipes fédérales, accompagnent la définition des besoins des entraîneur(e)s, identifient les opérateurs pertinents et veillent, autant que possible, à la réussite des projets.

L'Agence s'attachera à accélérer leur déploiement au sein des fédérations et à garantir leur bon fonctionnement à travers les contrats de performance fédéraux.

Parallèlement, **l'INSEP poursuivra l'animation du réseau des acteurs scientifiques des fédérations et des établissements publics**, notamment en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'application scientifique. En partenariat, l'Agence soutiendra cette dynamique et veillera à ce que les besoins des fédérations soient pleinement pris en compte par les partenaires institutionnels et le monde académique.

→ SOUTENIR LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES FÉDÉRATIONS

L'État a décidé de lancer un second programme prioritaire de recherche (PPR 2) consacré au sport de très haute performance. Cette initiative stratégique vise à inscrire durablement les ambitions françaises en matière de performance au-delà des JOP 2024. **L'Agence accompagnera les instances de pilotage du PPR 2** afin de garantir l'intégration pleine et entière des besoins des fédérations dans les projets de recherche.

En parallèle, **l'Agence développera une réponse complémentaire, souple et réactive aux besoins de R&D liés à la performance.** Pour répondre rapidement aux sollicitations des entraîneur(e)s, un programme de soutien à des projets opérationnels de court terme, doté d'une enveloppe annuelle dédiée, sera mis en place.

Enfin, dans un contexte de mutation permanente et de concurrence accrue, une attention particulière sera accordée aux innovations technologiques, notamment dans le domaine du matériel sportif.

SYNTHÈSE INNOVATION & TECHNOLOGIE DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Sport Data Hub (SDH) lancé.
- # Projets de recherche intensifiés.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # SDH devient France.Sport.
- # Focus sur l'optimisation de la performance.
- # Analyse DATA systématisée.
- # IA intégrée.

UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE POUR LES JEUX



GAGNER AUX JEUX

« La stratégie Ambition Bleue trace le **CHEMIN** : un cap à long terme, une vision structurée aujourd'hui pour construire les victoires de demain. Gagner aux Jeux, c'est la concentration sur le **MOMENT** : celui des Jeux, de la performance le jour J, du rendez-vous avec l'histoire. »

Lancé fin 2020, le programme **Gagner en France** a incarné une **approche collaborative inédite**, saluée par l'ensemble des parties prenantes. Il s'est inscrit dans une dynamique de travail collectif autour d'objectifs partagés, avec en ligne de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Son ambition : tirer pleinement parti de l'opportunité unique des Jeux à domicile. Pour cela, le dispositif visait à offrir aux athlètes et aux staffs les conditions les plus favorables, en capitalisant sur chaque gain marginal pour optimiser la performance le jour J.

→ TROIS PILIERS FONDAMENTAUX :

1

L'optimisation des conditions matérielles et logistiques afin d'assurer un cadre de préparation idéal.

2

Le renforcement de l'identité collective à travers la construction et la valorisation d'une équipe de France unifiée.

3

La simplification de la gestion opérationnelle, permettant à chacun de se concentrer sur l'essentiel : la performance.



Créé par l'Agence nationale du Sport, il a réuni pour la première fois 9 acteurs clés du sport français : le Ministère des Sports, le CNOSF, le CPSF, l'INSEP, la DIJOP, la DIGES, l'AS DTN, le CPDE et l'Agence elle-même. Unis autour d'une **ambition commune**, ils ont **mutualisé leurs expertises et les moyens** pour préparer au mieux les athlètes, les familiariser avec l'environnement des Jeux et optimiser chaque facteur influant sur la performance.

Un levier structurant pour la Haute Performance

Capitaliser sur l'expérience de Paris 2024 est essentiel pour renforcer les futures préparations olympiques et paralympiques. Le programme **Gagner aux Jeux** s'appuie sur une analyse fine des gains marginaux, l'attention aux détails et la mobilisation collective, afin de viser l'excellence.

→ ANTICIPATION ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE DÈS J-6 ANS SONT INDISPENSABLES :

- # Milano-Cortina 2026 est en finalisation.
- # Los Angeles 2028 est déjà en préparation.
- # Il faut structurer dès maintenant la stratégie pour les Alpes Françaises 2030.
- # Brisbane 2032 doit être intégré à la feuille de route dès 2026.

→ OBJECTIF :

Garantir une préparation optimale à chaque échéance et maintenir la France au plus haut niveau.

SYNTHÈSE DU PROGRAMME « GAGNER AUX JEUX »

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Lancement « Gagner en France » pour Paris 2024.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Évolution vers « Gagner aux Jeux ».
- # Coordination et complémentarité renforcées.

MAISON DE LA PERFORMANCE

Le vestiaire des Bleus

Le pôle HP a imaginé la création d'un haut lieu de performance durant les Jeux. **Une Maison exclusivement dédiée aux athlètes et entraîneurs de la délégation tricolore**, un nouvel outil d'exception mis à leur disposition afin de leur donner toutes les chances de réussir le plus grand évènement sportif de notre pays.

Les Jeux sont uniques, par leur format tous les 4 ans, par leur envergure et leur nombre d'athlètes réunis mais aussi par leur fonctionnement propre.

Désireux d'offrir des conditions d'entraînement et de préparation optimales à la délégation française, le pôle HP a imaginé la Maison de la Performance comme réponse à plusieurs problématiques spécifiques des Jeux.

- # **Le nombre contraint d'accréditations du Village (règles CIO) ne permet pas la présence de l'intégralité des staffs et autres acteurs** proches des cellules de performance des athlètes ;
- # **Les installations sportives mises à disposition des athlètes au Village sont à destination de toutes les délégations**, impliquant des horaires contraints et des séances d'entraînement écourtées ;
- # **Plusieurs nations majeures disposent d'un lieu de vie privatisé hors du Village depuis plusieurs olympiades.** La France n'a, dans son histoire, jamais eu de lieu refuge dédié à ses athlètes et staffs.

La nécessité d'un lieu privatisé et privilégié pour récupérer, échanger, se préparer, s'extraire du tumulte des JOP et de la pression médiatique, s'est imposée.



© Lewis Joly



Ce lieu a répondu à 4 objectifs :

- # **Optimiser la performance** des équipes de France et rivaliser avec les nations majeures ;
- # **Offrir des conditions d'entraînement et de préparation optimales** aux athlètes et aux coachs durant les Jeux ;
- # **Développer une cellule d'aide active** et apporter un soutien complémentaire humain, matériel et logistique aux staffs et athlètes des fédérations ;
- # **Proposer un centre ressources** et un espace d'accompagnement multidisciplinaire (médical/paramédical, récupération, préparation physique, accompagnement mental, etc.)

Un outil modulable au service des équipes de France

Après le succès de la Maison de la Performance à Paris 2024, il est nécessaire de l'adapter aux réalités logistiques et organisationnelles propres à chaque édition : Milano-Cortina 2026, Los Angeles 2028, Alpes Françaises 2030, Brisbane 2032. Chaque contexte imposera de repenser le modèle pour rester au plus près des besoins de la délégation.

La Maison de la Performance doit ainsi devenir un outil **modulable**, combinant :

- **LIEUX ADAPTÉS**
- **SERVICES PERSONNALISÉS**
- **SOUTIENS CIBLÉS**

Son objectif reste d'offrir des **conditions optimales de performance** aux athlètes et staffs, en complémentarité avec les autres espaces stratégiques fréquentés par les équipes de France.

La co-construction avec les fédérations est indispensable pour répondre précisément aux besoins de chaque collectif. L'Agence travaille en étroite concertation avec le CNOSF, le CPSF et les fédérations pour harmoniser et optimiser l'offre « France » lors de chaque Jeux, garantissant ainsi une adaptation continue du dispositif aux enjeux de la Haute Performance.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES HIVER



« Capitaliser sur l'expérience, anticiper l'avenir, viser l'excellence »

Dans la continuité de la stratégie Ambition Bleue conçue pour Paris 2024, le programme Hiver s'intensifie et accentue sa dynamique dans la perspective de deux grands rendez-vous : **Milano-Cortina 2026** et les **Alpes françaises 2030**.

Forte des enseignements de Paris 2024, du programme Gagner en France et d'une collaboration étroite avec son comité d'organisation, l'Agence engage un programme ambitieux, pour faire des Jeux d'Hiver une réussite totale. L'expérience acquise est mise au service des fédérations d'hiver, avec un double objectif : **réussir pleinement l'échéance de 2026 et préparer, dès aujourd'hui, le succès des Jeux à domicile en 2030.**

SYNTHÈSE DU PROGRAMME HIVER DU PÔLE HP

AMBITION BLEUE 2020-2024

- # Intégré à la stratégie globale.

AMBITION BLEUE 2025-2032

- # Stratégie Hiver dédiée.
- # Programme et budget spécifiques pour 2026 et 2030.



MILANO-CORTINA 2026

Un rendez-vous stratégique, une expérience clé pour 2030

Les Jeux de Milano-Cortina 2026 constituent une **échéance compétitive majeure**, porteuse d'enjeux sportifs et stratégiques à part entière.

Cette édition illustre par ailleurs toute la complexité propre aux Jeux d'Hiver, marqués par un éclatement géographique important, avec des clusters distants, imposant une organisation logistique et opérationnelle spécifique. C'est à ce titre qu'ils offrent une opportunité unique de test grandeur nature en vue de 2030, permettant d'aborder cette future échéance avec une expérience renforcée et une vision éclairée.

→ ACTIONS PHARES ENGAGÉES :

- # **Amélioration des conditions d'accueil sur le territoire national**, en mobilisant l'expertise des établissements partenaires et des MRP. Les sites stratégiques du Centre National de Ski et Snowboard (CNSS) de la Fédération Française de Ski, de l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) à Prémanon (CNSMM) et à Chamonix (ENSA), ainsi que du Centre National d'Entraînement en Altitude de Font-Romeu (CNEA), constituent les piliers de cette structuration.
- # **Accompagnement sur les sites d'entraînement dédiés** pour offrir aux athlètes des conditions optimales lors des stages de préparation en amont de l'échéance.
- # **Investissements ciblés en matériel de Haute Performance**, intégrant des équipements de récupération, de logistique et de préparation physique, ainsi que du matériel technique de pointe adapté aux exigences des disciplines hivernales (combinaisons, bobsleigh, matériel et camions de fartage, recherche en soufflerie, etc.).
- # **Renforcement de l'environnement de l'athlète**, à travers un accompagnement global incluant le suivi socio-professionnel, la prise en charge de la santé mentale, et des dispositifs de soutien à la parentalité, dans une logique de bien-être et de performance durable.
- # **Appui structuré aux entraîneurs**, à travers le déploiement du Plan Coaches, combinant séminaires collectifs, temps de formation, et accompagnements individualisés pour renforcer leur expertise et leur impact auprès des athlètes.
- # **Organisation d'un soutien logistique renforcé pendant les Jeux** adapté aux réalités territoriales dispersées de Milano-Cortina, en relation avec le CNOSF et le CPSF.

Après les Jeux de Milano-Cortina 2026, une évaluation fine sera menée pour identifier les marges de progression et maximiser chaque levier de performance. Dès à présent, nous mobilisons toute notre expertise pour accompagner efficacement les fédérations d'hiver dans leur trajectoire de performance.

ALPES FRANÇAISES 2030

Un nouveau défi à domicile

Les Alpes françaises 2030 marquent le grand retour des Jeux d'Hiver à domicile, après Albertville en 1992, dans un contexte exceptionnel de mobilisation populaire post-Paris 2024. Cette perspective fait naître une ambition collective forte, mais aussi des défis importants à relever.

→ UN SOUTIEN RENFORCÉ EN 2025 POUR RELEVER LE DÉFI

6 M€ SUPPLÉMENTAIRES MOBILISÉS PAR L'ÉTAT

Un financement stratégique pour soutenir les fédérations, consolider leurs projets de performance et préparer efficacement, dès à présent, la génération 2030.

Ce soutien financier, qu'il faudra prolonger jusqu'en 2030, vise à répondre aux exigences accrues des sports d'hiver, sans remettre en question les engagements pris pour les disciplines estivales. Il s'agit ainsi d'assurer un équilibre stratégique entre continuité et adaptation.

- # Identification et investissement dans les disciplines additionnelles : Implication du pôle HP pour anticiper et investir sur les nouvelles épreuves ou disciplines proposées par le COJOP 2030, en lien avec le CNOSF.

→ UNE DENSITÉ ET UNE DIVERSITÉ SUR LES ÉPREUVES À AMPLIFIER

Constat : à Pékin 2022, la France a participé à 61 % des épreuves olympiques et 45 % des épreuves paralympiques. Si ce taux reste comparable à celui de plusieurs nations concurrentes aux JO, il s'avère plus limité aux JP. À cela s'ajoute une forte dépendance à quelques têtes d'affiche, notamment en para-ski alpin, pour l'essentiel des médailles, révélant une fragilité structurelle.

TAILLE DES DÉLÉGATIONS				NOMBRE D'ÉPREUVES			
JO 2022		JP 2022		JO 2022		JP 2022	
NOR	65	CHN	36	NOR	64	CHN	73
GER	89	UKR	20	GER	82	UKR	35
USA	137	CAN	22	USA	100	CAN	59
CHN	59	FRA	14	CHN	103	FRA	35
SWE	48	USA	42	SWE	47	USA	53
NED	35	AUT	14	NED	36	AUT	25
AUT	85	GER	17	AUT	70	GER	47
SUI	87	NOR	8	SUI	74	NOR	25
ROC	120	JPN	28	ROC	98	JPN	45
FRA	74	SVK	8	FRA	66	SVK	20
CAN	120			CAN	104		
JPN	74			JPN	70		

Axes de travail :

- # Augmenter le taux de participation.
- # Diversifier les disciplines représentées.
- # Soutenir les nouvelles disciplines olympiques et paralympiques.

→ UN ENVIRONNEMENT GLOBAL TOURNÉ VERS LA PERFORMANCE

La multiplication des déplacements à l'étranger pour accéder à des conditions de neige et d'infrastructures adaptées, comme en patinage de vitesse longue piste, engendre des coûts logistiques lourds. Ces contraintes nécessitent une **anticipation et un financement renforcé** pour garantir une préparation optimale.

L'accompagnement socio-professionnel des athlètes constitue également une priorité. En leur offrant un cadre de vie stable, un suivi psychologique adapté et des perspectives d'insertion professionnelle, la France favorise un climat propice à la performance sur la durée.

De même, le **recrutement et la valorisation des coaches** et des **experts techniques** dans les sciences du sport sont essentiels, afin de garantir à nos athlètes un encadrement professionnalisé et disponible. Un **renforcement des staffs médico-sportifs** est également nécessaire pour mieux individualiser les préparations et améliorer la prévention et la prise en charge des blessures.

→ INNOVER POUR RESTER COMPÉTITIF

Comme pour les disciplines estivales, l'**investissement dans le matériel de pointe** est indispensable pour rester compétitif dans un environnement technologique en constante évolution. Des équipements comme les camions de fartage – qui représentent un investissement de 700 k€ par unité – sont désormais considérés comme des standards incontournables de la performance.

En parallèle, le **développement de programmes de recherche** dédiés à l'innovation technologique, physiologique et biomécanique (traitement en altitude, tests aérodynamiques, optimisation des structures de fartage, etc.) doit être amplifié pour maintenir un avantage stratégique.



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ÉTÉ



Brisbane 2032
Olympic and Paralympic
Games Host
Queensland



LOS ANGELES 2028

Une adaptation du modèle à l'international. Comment gagner à l'extérieur ?

Pour la première fois en 2028, le dispositif **Gagner aux Jeux** devra transposer l'approche développée à Paris à un contexte de **Jeux d'Été organisés à l'étranger**. Le modèle mis en place pour **Los Angeles 2028** servira de référence pour les futures éditions hors du sol français.

→ PRINCIPALES ACTIONS :

- # Mise en place de **lieux stratégiques** : Camp de base, Maison de la Performance, Hôtels France, Club France, et accompagnement des fédérations hors du Village olympique ;
- # Élaboration d'une **offre de services France dès J-2 ans**, pour permettre aux acteurs de se projeter efficacement dans leur organisation ;
- # Prise en compte des **facteurs environnementaux spécifiques** : gestion du stress, du décalage horaire et du sommeil ;
- # Renforcement de l'accompagnement des athlètes et de leurs encadrants sur les volets **santé mentale, parentalité et parcours socio-professionnel** ;
- # Développement des **relations avec l'environnement local des Jeux**, afin de soutenir les fédérations dans leurs démarches logistiques et opérationnelles ;
- # Mise en place de **partenariats internationaux** en lien avec l'INSEP, le réseau diplomatique (Ambassades, Consulats) et les institutions françaises à l'étranger.



BRISBANE 2032

Anticiper et investir dès maintenant pour rester compétitifs.

Bien que l'échéance de **Brisbane 2032** puisse sembler lointaine, il est crucial de s'y engager dès à présent. Nos principaux concurrents ont déjà amorcé leur préparation, et tout retard dans la mise en œuvre pourrait compromettre notre position dans la course aux médailles.

→ PRINCIPALES ACTIONS :

- # **Lancement de la feuille de route dès 2026**, à l'image des meilleures nations qui initient leur préparation à J-6 ans, incluant les repérages de sites et l'organisation de l'accompagnement des équipes ;
- # **Soutien aux jeunes talents et à la détection dans les sports d'été**, avec une attention particulière portée au champ paralympique, dont les cycles de performance peuvent évoluer plus rapidement ;
- # **Identification et accompagnement des entraîneurs et experts clés** responsables des athlètes de la cellule Ambition 2032, afin de structurer, dès aujourd'hui, la Haute Performance de demain.

SYNTHÈSE

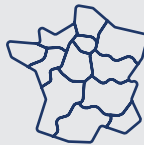
AMBITION

BLEUE



TABLEAU DE SYNTHÈSE

THÉMATIQUE	AMBITION BLEUE 2020-2024	AMBITION BLEUE 2025-2032
 Contexte et justification	# Stagnation des résultats. # Mise à niveau par rapport à la concurrence. # Réforme d'un modèle qui s'essouffle.	# Bilan record à Paris 2024. # Réussite de la stratégie. # Ajustements basés sur l'analyse des manques. # Pérenniser le nouveau modèle.
 Pilotage et gouvernance	# Pilotage centralisé HP. # Réaction à l'urgence.	# Pilotage HP maintenu. # Collaboration renforcée avec les acteurs du sport, à commencer par le mouvement sportif. # Création Conseil d'Athlètes Experts.
 Objectifs	# Atteinte Top 5 OLY et Top 8 PARA.	# S'inscrire durablement Top 5 Oly/ Para-Eté/Hiver à horizon 2032. # Favoriser la meilleure performance le jour J. # Une victoire toujours plus responsable.
 Publics prioritaires	# Focus sur athlètes confirmés. # Publics prioritaires identifiés (Cercle HP et Cellule Perf).	# Cibles prioritaires : — Cellule Perf - seuil minimum de ressources de 40k€/an. — Radar - seuil minimum de ressources de 30k€/an. — Cellule Ambition 28/30 - seuil minimum de ressources de 20k€/an. — Sélectionnés aux Jeux - seuil minimum de ressources de 20k€/an. # Attention renforcée sur les jeunes potentiels.
 Accompagnement des fédérations	# Relation partenariale (référénts dédiés). # Moyens concentrés sur disciplines à fort potentiel Paris 2024.	# Relation de dialogue et proximité renforcée. # Stratégies sur 2 cycles (8 ans). # Priorisation 26-28. # Soutien spécifique 30-32.
 Accompagnement Paralympique	# Première stratégie paralympique française. # Budget dédié x4.	# Renforcer le soutien à la professionnalisation. # Mobiliser des réseaux experts. # Féminiser la délégation. # Renforcer la représentation des grands handicaps. # Favoriser la détection des jeunes talents.

THÉMATIQUE	AMBITION BLEUE 2020-2024	AMBITION BLEUE 2025-2032
 Accompagnement des athlètes	# Aides socio-professionnelles accrues. # Aucun athlète aux Jeux sous le seuil de pauvreté. # Recentrage des aides personnalisées sur les aides sociales et la formation.	# Aides pérennisées et même augmentées pour les participants aux JOP. # Meilleur recensement des situations. # Accès à la reconversion amélioré et meilleure prise en compte des projets de reconversion. # Stratégie de communication et de transmission des informations.
 Accompagnement des Coachs	# Lancement du Plan Coachs. # Valorisation de l'expertise.	# Renforcement et extension du Plan Coachs. # Soutien aux coachs des jeunes potentiels. # Diversification de l'encadrement au service de la performance.
 Accompagnement des Territoires	# Déploiement des Maisons Régionales de la Performance. # Déploiement d'un programme d'accompagnement spécifique pour les Outre-mers.	# Consolidation du dispositif : amélioration de la cohérence et de la communication entre Maisons Régionales de la Performance. # Renforcement de la dynamique pour les Outre-mers.
 Innovation et technologie	# Sport Data Hub (SDH) lancé. # Projets de recherche intensifiés.	# SDH devient France.Sport. # Focus sur l'optimisation de la performance. # Analyse DATA systématisée. # IA intégrée.
 Programme « Gagner aux Jeux »	# Lancement « Gagner en France » pour Paris 2024.	# Évolution vers « Gagner aux Jeux ». # Coordination et complémentarité renforcées.
 Programme Hiver	# Intégré à la stratégie globale.	# Stratégie Hiver dédiée. # Programme et budget spécifiques pour 2026 et 2030.



Marina FERRARI

Ministre des Sports, de la Jeunesse
et de la Vie associative

« Mieux cibler les athlètes médaillables, créer des Maisons Régionales de la Performance dans les territoires, mieux former les entraîneurs, développer un outil pour centraliser les données sportives... En structurant la Haute performance, la stratégie Ambition Bleue 2020-2024

a préparé les succès de nos athlètes aux Jeux de Paris 2024. La France s'est ainsi hissée parmi les toutes premières nations olympiques et paralympiques, en élargissant notamment le nombre de disciplines médaillées. Il faut se féliciter de cette réussite, savourer ces performances, mais aussi garder à l'esprit que la Haute performance est une remise en cause perpétuelle.

Milano Cortina 2026, Los Angeles 2028, Alpes françaises 2030, Brisbane 2032. Ces échéances sont devant nous, et nos athlètes le savent mieux que quiconque : les compteurs sont remis à zéro.

L'Agence nationale du Sport et son pôle Haute Performance lancent donc une nouvelle stratégie Ambition Bleue, qui doit permettre à la France de s'installer durablement au premier rang des grandes nations sportives. Ambition Bleue 2025-2032 s'inscrit dans cette dynamique d'un sport français résolument tourné vers l'avenir, qui apprend de ses erreurs, capitalise sur ses réussites et se dote d'une vision à long terme.

Il s'agit avant tout d'un projet collectif, qui passera par une collaboration approfondie entre l'État, les fédérations et le mouvement sportif, les collectivités, le monde économique et le monde académique. Ces partenaires se retrouveront dans le programme Gagner aux Jeux, ex-Gagner en France, qui a fait ses preuves pour optimiser l'accompagnement des équipes de France olympique et paralympique.

Ambition Bleue 2025-2032 doit également nous permettre d'installer une culture de la performance en progressant dans la détection des nouveaux talents, l'identification des disciplines à fort potentiel, l'individualisation des parcours et l'accompagnement des entraîneurs.

Nos athlètes auront à cœur de conserver leurs titres, de transformer l'argent ou le bronze en or, ou de prendre une revanche sur un podium manqué de peu. La science et l'innovation devront les y aider, par la recherche, l'analyse de données ou encore l'utilisation de l'intelligence artificielle. C'est pourquoi nous avons lancé, dans le prolongement du premier, un deuxième programme de recherche pour la Haute performance sportive et l'innovation, doté de 20 millions d'euros jusqu'en 2030.

Cette quête de la Haute performance est exigeante pour les sportifs et leur encadrement et doit s'inscrire dans un cadre éthique : « Des médailles oui, mais pas à n'importe quel prix ». Leur environnement d'entraînement doit rester sain et sûr. Le bien-être et la santé mentale sont des éléments clés dans la recherche de la Haute performance. Ils font donc partie intégrante de la nouvelle stratégie Ambition Bleue 2025-2032, notre stratégie pour préparer les médailles et les victoires de demain. »





AMBITION
BLEUE 